



PARLEMENT EUROPÉEN

2009 - 2014

Commission de la culture et de l'éducation

2010/2307(INI)

17.3.2011

AMENDEMENTS

1 - 225

Projet de rapport
Milan Zver
(PE454.618v01-00)

Jeunesse en mouvement: un cadre destiné à améliorer les systèmes d'éducation
et de formation en Europe
(2010/2307(INI))

AM\860059FR.doc

PE460.798v01-00

FR

Unie dans la diversité

FR

AM_Com_NonLegReport

Amendement 1
Milan Zver

Proposition de résolution
Visa 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

– vu les conclusions du Conseil du 19 novembre 2010 sur l'initiative "Jeunesse en mouvement" et reconnaissant l'importance d'une approche plus intégrée et transsectorielle face aux défis auxquels les jeunes sont confrontés,

Or. en

Amendement 2
Nadja Hirsch

Proposition de résolution
Visa 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

– vu la communication de la Commission du 9 juin 2010 sur la coopération européenne dans le domaine de la formation professionnelle pour épauler la stratégie Europe 2020,

Or. de

Amendement 3
Maria Badia i Cutchet, Eider Gardiazábal Rubial

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

A bis. considérant que les jeunes ont été tout particulièrement frappés par la crise,

que le taux de chômage des jeunes dans l'Union dépasse les 20 %, soit le double de la moyenne chez les adultes, et que dans certains États membres, ce taux dépasse les 40 %,

Or. es

Amendement 4
Milan Zver

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution

C. considérant que l'initiative "Jeunesse en mouvement" renforce la stratégie européenne en faveur de la jeunesse (COM(2009)0200), en dotant les jeunes des connaissances et des compétences dont ils ont besoin pour *accéder au marché du travail*,

Amendement

C. considérant que l'initiative "Jeunesse en mouvement" renforce la stratégie européenne en faveur de la jeunesse (COM(2009)0200), en dotant les jeunes des connaissances, *des qualifications* et des compétences dont ils ont besoin pour *aborder la vie et le travail*,

Or. en

Amendement 5
Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution

C. considérant que l'initiative «Jeunesse en mouvement» renforce la stratégie européenne en faveur de la jeunesse (COM(2009)0200), en dotant les jeunes des connaissances et des compétences dont ils ont besoin pour accéder au marché du travail,

Amendement

C. considérant que l'initiative «Jeunesse en mouvement» renforce la stratégie européenne en faveur de la jeunesse (COM(2009)0200), en dotant les jeunes des connaissances et des compétences dont ils ont besoin *notamment* pour accéder au marché du travail,

Or. fr

Amendement 6
Marek Henryk Migalski

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution

D. considérant que "Jeunesse en mouvement", une initiative phare de la stratégie Europe 2020, vise à renforcer l'attrait de l'enseignement supérieur en Europe et la qualité globale de tous les niveaux d'éducation et de formation ainsi que la qualité de la mobilité des études et de l'emploi grâce à une meilleure utilisation des programmes européens existants,

Amendement

(ne concerne pas la version française)

Or. pl

Amendement 7
Nadja Hirsch

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution

D. considérant que "Jeunesse en mouvement", une initiative phare de la stratégie Europe 2020, vise à renforcer l'attrait de l'enseignement supérieur en Europe et la qualité globale de tous les niveaux d'éducation et de formation ainsi que la qualité de la mobilité des études et de l'emploi grâce à une meilleure utilisation des programmes européens existants,

Amendement

D. considérant que "Jeunesse en mouvement", une initiative phare de la stratégie Europe 2020, vise à renforcer l'attrait de l'enseignement supérieur en Europe et la qualité globale de tous les niveaux d'éducation et de formation ainsi que la qualité de la mobilité des études et de l'emploi grâce à une meilleure utilisation des programmes européens existants *sous leur forme actuelle*,

Or. de

Amendement 8
Katarína Neved'álová

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

E bis. considérant que le Président de la Commission a déclaré que d'ici à 2020 tous les jeunes d'Europe devraient avoir la possibilité de passer une partie de leur cursus dans d'autres États membres,

Or. en

Amendement 9
Rui Tavares

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

E bis. considérant qu'en raison du désengagement progressif des pouvoirs publics dans les universités et eu égard à l'augmentation qui s'ensuit des droits d'inscription universitaires et/ou à la réduction des aides sociales et des bourses d'étude, un nombre croissant d'étudiants quittent le système universitaire, creusant ainsi le fossé social,

Or. pt

Amendement 10
Maria Badia i Cutchet, Eider Gardiazábal Rubial

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

E bis. considérant que le capital humain est un instrument stratégique fondamental pour garantir la réussite du développement économique et social de nos sociétés,

Or. es

Amendement 11
Marek Henryk Migalski

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution

Amendement

F. considérant que les coûts économiques liés aux performances insuffisantes de l'enseignement sont bien plus élevés que les coûts de la crise financière,

supprimé

Or. pl

Amendement 12
Nadja Hirsch

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution

Amendement

F. considérant que les coûts économiques liés aux performances insuffisantes de l'enseignement sont bien plus élevés que les coûts de la crise financière,

supprimé

Or. de

Amendement 13
Georgios Papanikolaou

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

F bis. considérant que, sur la base des données Europass, un nombre de plus en plus important de jeunes expriment le désir de se déplacer au sein de l'Union européenne soit pour étudier, soit dans un but professionnel;

Or. el

Amendement 14
Marie-Thérèse Sanchez-Schmid

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution

Amendement

G. considérant que l'éducation est fondamentale pour stimuler la créativité et le potentiel d'innovation des jeunes, et qu'elle fournit aux personnes les outils nécessaires à leur développement intellectuel et ***social***,

G. considérant que l'éducation est fondamentale pour stimuler la créativité et le potentiel d'innovation des jeunes, et qu'elle fournit aux personnes les outils nécessaires à leur développement intellectuel, ***leur insertion professionnelle, leur épanouissement individuel et leur intégration sociale et citoyenne,***

Or. fr

Amendement 15
Milan Zver

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution

Amendement

G. considérant que l'éducation est

G. considérant que l'éducation est

fondamentale pour stimuler la créativité et le potentiel d'innovation des jeunes, et qu'elle fournit aux personnes les outils nécessaires à leur développement intellectuel et social,

fondamentale pour stimuler la créativité et le potentiel d'innovation des jeunes, et qu'elle fournit aux personnes les outils nécessaires à leur développement *émotionnel*, intellectuel et social,

Or. en

Amendement 16
Marek Henryk Migalski

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution

H. considérant que diverses recherches ont montré que la mobilité contribue *au sentiment de citoyenneté européenne* et à la participation aux processus démocratiques,

Amendement

H. considérant que diverses recherches ont montré que la mobilité contribue *à créer une société civile active* et à la participation aux processus démocratiques,

Or. pl

Amendement 17
Rui Tavares

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution

H. considérant que diverses recherches ont montré que la mobilité *contribue* au sentiment de citoyenneté européenne et à la participation aux processus démocratiques,

Amendement

H. considérant que diverses recherches ont montré que la mobilité *et l'accès à l'emploi contribuent* au sentiment de citoyenneté européenne et à la participation aux processus démocratiques,

Or. pt

Amendement 18
Nadja Hirsch

Proposition de résolution
Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

H bis. considérant que les programmes de mobilité sont de nature à accroître les chances des jeunes bien formés sur le marché du travail mais qu'ils ne sont généralement pas accessibles aux jeunes peu qualifiés,

Or. de

Amendement 19
Nadja Hirsch

Proposition de résolution
Considérant H ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

H ter. considérant que les programmes de mobilité devraient être accessibles à tous les jeunes, indépendamment de la filière de formation choisie,

Or. de

Amendement 20
Marek Henryk Migalski

Proposition de résolution
Considérant I

Proposition de résolution

Amendement

I. considérant que le processus de Bologne a, au cours des dix premières années de son existence, connu de nombreuses difficultés dans la réalisation de ses objectifs qui visent à développer le domaine de

I. considérant que le processus de Bologne a, au cours des dix premières années de son existence, connu de nombreuses difficultés dans la réalisation de ses objectifs qui visent à développer le domaine de

l'enseignement supérieur *européen*,

l'enseignement supérieur *en Europe*,
notamment l'absence de reconnaissance transfrontalière des résultats des examens universitaires ou le peu de possibilités de mobilité pour les enseignants,

Or. pl

Amendement 21

Rui Tavares

Proposition de résolution

Considérant I bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

I bis. considérant que les universités sont le principal réservoir d'idées présentant un fort potentiel pour sortir de la crise économique et financière et qu'il importe, de ce fait, de préserver leur autonomie,

Or. pt

Amendement 22

Rui Tavares

Proposition de résolution

Considérant J bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

J bis. considérant que la difficulté croissante de trouver un emploi stable et justement rémunéré est la principale cause d'instabilité sociale et nourrit un sentiment anti-européen grandissant,

Or. pt

Amendement 23
Nadja Hirsch

Proposition de résolution
Considérant J bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

J bis. considérant que le passage de la formation générale et professionnelle à la vie active représente une difficulté notable pour les jeunes,

Or. de

Amendement 24
Marek Henryk Migalski

Proposition de résolution
Considérant K

Proposition de résolution

Amendement

K. considérant que la crise a mis en évidence la nécessité de réformer l'économie et la société, et celle de mettre en place, au plus vite, des systèmes d'enseignement et de formation professionnels (EFP) de haute qualité pour soutenir ces réformes, pour mieux doter *l'Europe* des moyens nécessaires pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain,

K. considérant que la crise a mis en évidence la nécessité de réformer l'économie et la société, et celle de mettre en place, au plus vite, des systèmes d'enseignement et de formation professionnels (EFP) de haute qualité pour soutenir ces réformes, pour mieux doter *les États européens* des moyens nécessaires pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain,

Or. pl

Amendement 25
Nadja Hirsch

Proposition de résolution
Considérant K bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

K bis. considérant que le chômage des jeunes, qui atteint près de 21 %, constitue un défi urgent en Europe,

Or. de

Amendement 26

Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution

Considérant L

Proposition de résolution

Amendement

L. considérant que le volontariat représente une possibilité ***majeure*** d'acquérir des compétences, ***d'aider les personnes à développer un sens*** des responsabilités vis-à-vis de la société, notamment dans le cadre de l'Année européenne du volontariat 2011,

L. considérant que le volontariat représente une possibilité ***importante*** d'acquérir des compétences à ***travers l'éducation informelle et non-formelle, de prendre des responsabilités vis-à-vis de la société, de prendre conscience de l'importance de la construction européenne et d'en devenir des citoyens actifs dans de nombreux domaines, qu'il convient de valoriser*** notamment dans le cadre de l'Année européenne du volontariat 2011,

Or. fr

Amendement 27

Marco Scurria, Katarína Neved'alová

Proposition de résolution

Considérant L bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

L bis. considérant que les organisations de jeunes sont d'importants dispensateurs d'éducation non formelle, en complément de l'éducation formelle, indispensable pour doter les jeunes des qualifications et

compétences nécessaires pour devenir des citoyens actifs et faciliter leur accès au marché du travail; de la sorte, les organisations de jeunes contribuent à la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020;

Or. en

Amendement 28

Marco Scurria, Katarína Neved'alová

Proposition de résolution

Considérant M

Proposition de résolution

M. considérant qu'il est essentiel d'impliquer les jeunes dans le processus décisionnel, de manière à leur donner un sentiment d'appartenance et de s'assurer qu'ils contribuent activement, par leurs points de vue, à une stratégie en faveur de la jeunesse,

Amendement

M. considérant qu'il est essentiel d'impliquer les jeunes *et les organisations de jeunes qui les représentent* dans le processus décisionnel, de manière à leur donner un sentiment d'appartenance et de s'assurer qu'ils contribuent activement, par leurs points de vue, à une stratégie en faveur de la jeunesse,

Or. en

Amendement 29

Milan Zver

Proposition de résolution

Considérant M

Proposition de résolution

M. considérant qu'il est essentiel d'impliquer les jeunes dans le processus décisionnel, de manière à leur donner un sentiment d'appartenance et de s'assurer qu'ils contribuent activement, par leurs points de vue, à une stratégie en faveur de la jeunesse,

Amendement

M. considérant qu'il est essentiel d'impliquer les jeunes *et différentes organisations de jeunesse qui les représentent* dans le processus décisionnel, de manière à leur donner un sentiment d'appartenance et de s'assurer qu'ils contribuent activement, par leurs points de vue, à une stratégie en faveur de la

jeunesse,

Or. en

Amendement 30
Chrysoula Paliadeli

Proposition de résolution
Considérant M bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

M bis. considérant qu'un des grands objectifs de l'initiative "Jeunesse en mouvement" est d'élargir la cohésion européenne et de former des citoyens conscients de leur identité européenne;

Or. el

Amendement 31
Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution
Considérant M bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

M bis. considérant que grand nombre de jeunes sont enfermés dans des situations de chômage, de longue durée de travail précaire et de sous-emploi et doivent faire à des problèmes financiers et de logement,

Or. fr

Amendement 32
Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution
Considérant M ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

M ter. considérant que le nombre de jeunes qui peuvent se rendre à l'étranger notamment dans le cadre des programmes de l'UE ne se développe pas suffisamment et que l'on constate des écarts importants selon les catégories sociales et les lieux d'habitation,

Or. fr

Amendement 33

Maria Badia i Cutchet, Eider Gardiazábal Rubial

Proposition de résolution

Paragraphe 1

Proposition de résolution

1. se félicite de la mise en place de l'initiative "Jeunesse en mouvement", initiative politique de soutien aux programmes existants en faveur de l'enseignement, de la mobilité et ***de la jeunesse*** et d'incitation pour les États membres à réaliser les objectifs de la stratégie Europe 2020;

Amendement

1. se félicite de la mise en place de l'initiative "Jeunesse en mouvement", initiative politique de soutien aux programmes existants en faveur de l'enseignement, de la mobilité et ***d'emploi des jeunes*** et d'incitation pour les États membres à réaliser les objectifs de la stratégie Europe 2020;

Or. en

Amendement 34

Marek Henryk Migalski

Proposition de résolution

Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution

1 bis. souligne que l'initiative "Jeunesse en mouvement" encourage les établissements d'enseignement supérieur à relever leur niveau par une

Amendement

collaboration plus étroite avec d'autres établissements dans le monde entier et que la collaboration avec des établissements des États-Unis peut s'avérer particulièrement bénéfique à cet égard;

Or. pl

Amendement 35
Marie-Thérèse Sanchez-Schmid

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. souligne qu'il est indispensable d'investir dans *l'enseignement* pour assurer une croissance et un développement durables et que, même en temps de crise économique, les financements en faveur de la jeunesse et de l'éducation ne doivent pas être considérés comme un coût pour la période actuelle, mais comme un investissement dans l'avenir de l'Europe;

Amendement

2. souligne qu'il est indispensable d'investir dans *l'éducation* pour assurer une croissance et un développement durables et que, même en temps de crise économique, les financements en faveur de la jeunesse et de l'éducation ne doivent pas être considérés comme un coût pour la période actuelle, mais comme un investissement dans l'avenir de l'Europe;

Or. fr

Amendement 36
Georgios Papanikolaou

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution

2 bis. déplore que les programmes nationaux établis par les États membres pour promouvoir les objectifs de la stratégie Europe 2020 en matière d'éducation soient, d'après la Commission, insuffisants;

Amendement 37
Jutta Steinruck, Petra Kammerevert

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 bis. souligne que la crise ne saurait justifier une réduction des coûts de formation étant donné qu'une formation supérieure de la jeunesse est nécessaire pour surmonter les effets de la crise; souligne dès lors que tous les jeunes doivent avoir accès gratuitement à l'éducation scolaire, à la formation professionnelle et à l'enseignement supérieur;

Or. de

Amendement 38
Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 bis. comprend que l'employabilité des étudiants doit être un des objectifs de l'enseignement supérieur mais souligne que ce dernier doit stimuler une créativité et un potentiel d'innovation des jeunes et doit œuvrer positivement en faveur de leur épanouissement intellectuel et social;

Or. fr

Amendement 39
Marek Henryk Migalski

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. reconnaît que le succès de l'initiative "Jeunesse en mouvement" dépend en grande partie de la mise en œuvre de ses actions clés par les États membres;
demande par conséquent à la Commission de suivre et d'analyser de près les aspects essentiels lors de sa mise en œuvre pour aider les États membres au cours de ce processus;

Amendement

3. reconnaît que le succès de l'initiative "Jeunesse en mouvement" dépend en grande partie de la mise en œuvre de ses actions clés par les États membres;

Or. pl

Amendement 40
Emma McClarkin

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. reconnaît que le succès de l'initiative "Jeunesse en mouvement" dépend en grande partie de la mise en œuvre de ses actions clés par les États membres;
demande par conséquent à la Commission de ***suivre et d'analyser de près les aspects essentiels lors de sa mise en œuvre pour aider les États membres*** au cours de ce processus;

Amendement

3. reconnaît que le succès de l'initiative "Jeunesse en mouvement" dépend en grande partie de la mise en œuvre de ses actions clés par les États membres;
demande par conséquent à la Commission de ***soutenir les États membres et de les aider*** au cours de ce processus ***de mise en œuvre;***

Or. en

Amendement 41
Ramon Tremosa i Balcells

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. reconnaît que le succès de l'initiative "Jeunesse en mouvement" dépend en grande partie de la mise en œuvre de ses actions clés par les États membres; demande par conséquent à la Commission de suivre et d'analyser de près les aspects essentiels lors de sa mise en œuvre pour aider les États membres au cours de ce processus;

Amendement

3. reconnaît que le succès de l'initiative "Jeunesse en mouvement" dépend en grande partie de la mise en œuvre de ses actions clés par les États membres **et par les régions de ceux-ci qui ont des compétences en matière de politique de la jeunesse**; demande par conséquent à la Commission de suivre et d'analyser de près les aspects essentiels lors de sa mise en œuvre pour aider les États membres au cours de ce processus;

Or. en

Amendement 42
Oriol Junqueras Vies

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. reconnaît que le succès de l'initiative "Jeunesse en mouvement" dépend en grande partie de la mise en œuvre de ses actions clés par les États membres; demande par conséquent à la Commission de suivre et d'analyser de près les aspects essentiels lors de sa mise en œuvre pour aider les États membres au cours de ce processus;

Amendement

3. reconnaît que le succès de l'initiative "Jeunesse en mouvement" dépend en grande partie de la mise en œuvre de ses actions clés par les États membres **et par les régions ayant des compétences législatives dans le domaine de la jeunesse et de l'enseignement**; demande par conséquent à la Commission de suivre et d'analyser de près les aspects essentiels lors de sa mise en œuvre pour aider les États membres au cours de ce processus;

Or. es

Amendement 43
Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. reconnaît que le succès de l'initiative «Jeunesse en mouvement» dépend en grande partie de la mise en œuvre de ses actions clés par les États membres; demande par conséquent à la Commission de suivre et d'analyser de près les aspects essentiels lors de sa mise en œuvre pour aider les États membres au cours de ce processus;

Amendement

3. reconnaît que le succès de l'initiative «Jeunesse en mouvement» dépend en grande partie de la mise en œuvre de ses actions clés par les États membres; demande par conséquent à la Commission de suivre et d'analyser de près, **notamment par la mise en place d'indicateurs précis**, les aspects essentiels lors de sa mise en œuvre **de ces actions clés** pour aider les États membres au cours de ce processus;

Or. fr

Amendement 44
Ramona Nicole Mănescu, Damien Abad, Eider Gardiazábal Rubial, Pablo Zalba Bidegain, Franziska Katharina Brantner

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. reconnaît que le succès de l'initiative "Jeunesse en mouvement" dépend en grande partie de la mise en œuvre de ses actions clés par les États membres; demande par conséquent à la Commission de suivre et d'analyser de près les aspects essentiels lors de sa mise en œuvre pour aider les États membres au cours de ce processus;

Amendement

3. reconnaît que le succès de l'initiative "Jeunesse en mouvement" dépend en grande partie de la mise en œuvre de ses actions clés par les États membres; demande par conséquent à la Commission de suivre et d'analyser de près les aspects essentiels lors de sa mise en œuvre pour aider les États membres **et assurer une meilleure coordination entre eux** au cours de ce processus;

Or. en

Amendement 45
Nadja Hirsch

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. reconnaît que le succès de l'initiative "Jeunesse en mouvement" dépend en grande partie de la mise en œuvre de ses actions clés par les États membres; demande par conséquent à la Commission de suivre et d'analyser de près les aspects essentiels lors de sa mise en œuvre pour aider les États membres au cours de ce processus;

Amendement

3. reconnaît que le succès de l'initiative "Jeunesse en mouvement" dépend en grande partie de la mise en œuvre de ses actions clés par les États membres; demande par conséquent à la Commission de suivre et d'analyser de près, **à la lumière d'indicateurs de progrès**, les aspects essentiels lors de sa mise en œuvre pour aider les États membres au cours de ce processus;

Or. de

Amendement 46
Sidonia Elżbieta Jędrzejewska

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

3 bis. recommande que les institutions européennes nouent un dialogue structuré en matière d'éducation dans le cadre d'Éducation et formation 2020 afin d'associer les acteurs de l'éducation à la mise en œuvre des mesures éducatives de Jeunesse en mouvement, en coopération avec le dialogue structuré sur la jeunesse;

Or. en

Amendement 47

Ramona Nicole Mănescu, Damien Abad, Eider Gardiazábal Rubial, Pablo Zalba Bidegain, Franziska Katharina Brantner

**Proposition de résolution
Paragraphe 4**

Proposition de résolution

4. demande à la Commission d'informer régulièrement le Parlement sur l'efficacité des actions clés de cette initiative;

Amendement

4. demande à la Commission d'informer régulièrement le Parlement sur l'efficacité des actions clés de cette initiative ***et sur les progrès enregistrés par les États membres;***

Or. en

Amendement 48

Marco Scurria, Katarína Neved'alová

**Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

4 bis. recommande que les institutions européennes nouent un dialogue structuré en matière d'éducation dans le cadre d'Éducation et formation 2020 afin d'associer pleinement les acteurs de l'éducation à la mise en œuvre des mesures éducatives de Jeunesse en mouvement, en coopération avec le dialogue structuré sur la jeunesse;

Or. en

Amendement 49

Maria Badia i Cutchet, Eider Gardiazábal Rubial

**Proposition de résolution
Paragraphe 5**

Proposition de résolution

Amendement

5. invite la Commission à continuer à

5. invite la Commission à continuer à

investir dans les programmes en faveur de la mobilité et de la jeunesse, tels que la formation tout au long de la vie (Erasmus, Leonardo da Vinci, Comenius, Grundtvig), Marie Curie, Erasmus Mundus et Jeunesse en action;

augmenter progressivement les investissements dans les programmes en faveur de la mobilité et de la jeunesse, tels que la formation tout au long de la vie (Erasmus, Leonardo da Vinci, Comenius, Grundtvig), Marie Curie, Erasmus Mundus et Jeunesse en action *ainsi que le service volontaire européen*;

Or. en

Amendement 50
Emma McClarkin

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution

5. invite la Commission à continuer à *investir dans* les programmes en faveur de la mobilité et de la jeunesse, tels que la formation tout au long de la vie (Erasmus, Leonardo da Vinci, Comenius, Grundtvig), Marie Curie, Erasmus Mundus et Jeunesse en action;

Amendement

5. invite la Commission à continuer à *soutenir* les programmes en faveur de la mobilité et de la jeunesse, tels que la formation tout au long de la vie (Erasmus, Leonardo da Vinci, Comenius, Grundtvig), Marie Curie, Erasmus Mundus et Jeunesse en action;

Or. en

Amendement 51
Ramona Nicole Mănescu, Damien Abad, Eider Gardiazábal Rubial, Pablo Zalba Bidegain, Franziska Katharina Brantner

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution

5. invite la Commission à continuer à investir *dans* les programmes en faveur de la mobilité et de la jeunesse, tels que la formation tout au long de la vie (Erasmus, Leonardo da Vinci, Comenius, Grundtvig), Marie Curie, Erasmus Mundus et Jeunesse

Amendement

5. invite la Commission à continuer à investir *et à améliorer* les programmes en faveur de la mobilité et de la jeunesse, tels que la formation tout au long de la vie (Erasmus, Leonardo da Vinci, Comenius, Grundtvig), Marie Curie, Erasmus Mundus

en action;

et Jeunesse en action;

Or. en

Amendement 52

Nadja Hirsch

Proposition de résolution

Paragraphe 5

Proposition de résolution

5. invite la Commission à continuer à investir dans les programmes en faveur de la mobilité et de la jeunesse, tels que la formation tout au long de la vie (Erasmus, Leonardo da Vinci, Comenius, Grundtvig), Marie Curie, Erasmus Mundus et Jeunesse en action;

Amendement

5. invite la Commission à continuer à investir dans les programmes en faveur de la mobilité et de la jeunesse, tels que la formation tout au long de la vie (Erasmus, Leonardo da Vinci, Comenius, Grundtvig), Marie Curie, Erasmus Mundus et Jeunesse en action ***sous leur forme actuelle;***

Or. de

Amendement 53

Milan Zver

Proposition de résolution

Paragraphe 5

Proposition de résolution

5. invite la Commission à continuer à investir dans les programmes en faveur de la mobilité et de la jeunesse, tels que la formation tout au long de la vie (Erasmus, Leonardo da Vinci, Comenius, Grundtvig), Marie Curie, Erasmus Mundus et Jeunesse en action;

Amendement

5. invite la Commission à continuer à investir dans les programmes en faveur de la mobilité et de la jeunesse, tels que la formation tout au long de la vie (Erasmus, Leonardo da Vinci, Comenius, Grundtvig), Marie Curie, Erasmus Mundus et Jeunesse en action; ***à continuer à investir dans la coopération avec les pays candidats et les candidats potentiels et à présenter une proposition relative à la génération suivante des programmes de mobilité et pour la jeunesse en tenant compte des objectifs de la stratégie 2020;***

Amendement 54
Marie-Thérèse Sanchez-Schmid

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution

5. invite la Commission à continuer à investir dans les programmes en faveur de la mobilité et de la jeunesse, tels que la formation tout au long de la vie (Erasmus, Leonardo da Vinci, Comenius, Grundtvig), Marie Curie, Erasmus Mundus et Jeunesse en action;

Amendement

5. invite la Commission à continuer à investir dans les programmes en faveur de la mobilité et de la jeunesse, tels que la formation tout au long de la vie (Erasmus, Leonardo da Vinci, Comenius, Grundtvig), Marie Curie, Erasmus Mundus et Jeunesse en action; ***demande une meilleure promotion de ces programmes et une meilleure communication des opportunités qu'ils offrent auprès des bénéficiaires potentiels;***

Amendement 55
Marco Scurria, Katarína Neved'alová

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution

5. invite la Commission à continuer à investir dans les programmes en faveur de la mobilité et de la jeunesse, tels que la formation tout au long de la vie (Erasmus, Leonardo da Vinci, Comenius, Grundtvig), Marie Curie, Erasmus Mundus et Jeunesse en action;

Amendement

5. invite la Commission à continuer à investir dans les programmes en faveur de la mobilité et de la jeunesse, tels que la formation tout au long de la vie (Erasmus, Leonardo da Vinci, Comenius, Grundtvig), Marie Curie, Erasmus Mundus et Jeunesse en action, ***et à présenter une proposition relative à la génération suivante des programmes de mobilité et pour la jeunesse ayant pour objectif que tous les jeunes Européens soient mobiles d'ici à 2020;***

Or. en

Amendement 56

Ramona Nicole Mănescu, Damien Abad, Eider Gardiazábal Rubial, Pablo Zalba Bidegain, Franziska Katharina Brantner

**Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

5 bis. invite la Commission à garder dans le prochain cadre financier pluriannuel une ligne séparée pour le programme "Jeunesse en action";

Or. en

Amendement 57

Marek Henryk Migalski

**Proposition de résolution
Paragraphe 6**

Proposition de résolution

Amendement

6. invite les États membres **à veiller à ce que des investissements plus importants soient réalisés à tous les niveaux dans les systèmes d'éducation et de formation, et à soutenir financièrement** la mise en œuvre, au niveau national, des programmes européens en faveur de la mobilité;

6. invite les États membres à soutenir la mise en œuvre, au niveau national, des programmes européens en faveur de la mobilité **et souligne que le choix des stratégies et des modes de financement de l'enseignement et des écoles doit appartenir aux États membres;**

Or. pl

Amendement 58

Emma McClarkin

**Proposition de résolution
Paragraphe 6**

Proposition de résolution

6. **invite** les États membres à veiller à ce que des investissements **plus importants** soient réalisés à tous les niveaux dans les systèmes d'éducation et de formation, et à soutenir financièrement la mise en œuvre, au niveau national, des programmes européens en faveur de la mobilité;

Amendement

6. **engage** les États membres à veiller à ce que des investissements **suffisants** soient réalisés à tous les niveaux dans les systèmes d'éducation et de formation, et, **le cas échéant**, à soutenir financièrement la mise en œuvre, au niveau national, des programmes européens en faveur de la mobilité;

Or. en

Amendement 59
Hella Ranner

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution

6. **invite les** États membres à veiller à ce que des investissements plus importants soient réalisés à tous les niveaux dans les systèmes d'éducation et de formation, et à soutenir financièrement la mise en œuvre, au niveau national, des programmes européens en faveur de la mobilité;

Amendement

6. **demande aux** États membres à veiller à ce que des investissements plus importants soient réalisés à tous les niveaux dans les systèmes d'éducation et de formation, et à soutenir financièrement la mise en œuvre, au niveau national, des programmes européens en faveur de la mobilité;

Or. en

Amendement 60
Oriol Junqueras Vies

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution

6. invite les États membres à veiller à ce que des investissements plus importants soient réalisés à tous les niveaux dans les systèmes d'éducation et de formation, et à

Amendement

6. invite les États membres **et les régions ayant des compétences législatives dans le domaine de la jeunesse et de l'enseignement** à veiller à ce que des

soutenir financièrement la mise en œuvre, au niveau national, des programmes européens en faveur de la mobilité;

investissements plus importants soient réalisés à tous les niveaux dans les systèmes d'éducation et de formation, et à soutenir financièrement la mise en œuvre, au niveau national, des programmes européens en faveur de la mobilité;

Or. es

Amendement 61
Nadja Hirsch

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution

6. invite les États membres à veiller à ce que des investissements plus importants soient réalisés à tous les niveaux dans les systèmes d'éducation et de formation, et à soutenir financièrement la mise en œuvre, au niveau national, des programmes européens en faveur de la mobilité;

Amendement

6. invite les États membres à veiller à ce que des investissements plus importants soient réalisés à tous les niveaux dans les systèmes d'éducation et de formation, et à soutenir financièrement la mise en œuvre, au niveau national, des programmes européens en faveur de la mobilité **et à garantir ou augmenter, d'une manière générale, la qualité de l'éducation;**

Or. de

Amendement 62
Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

6 bis. est très critique vis à vis de l'intention de la Commission européenne de créer, en collaboration avec la Banque européenne d'investissement, un système européen de prêts aux étudiants pour compléter celui des Etats membres et rappelle que le coût de la mobilité ne doit

aucunement peser sur les étudiants;

Or. fr

Amendement 63
Emma McClarkin

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

6 bis. fait valoir que la Commission devrait consolider les programmes d'éducation existants avant de s'embarquer dans de nouvelles initiatives;

Or. en

Amendement 64
Maria Badia i Cutchet, Eider Gardiazábal Rubial

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

6 bis. demande à l'Union européenne d'utiliser ses propres instruments financiers pour aider les jeunes en recourant davantage à la Banque européenne d'investissement et au Fonds européen d'investissement;

Or. es

Amendement 65
Milan Zver

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

6 bis. engage les États membres à se fixer pour objectif un investissement total d'au moins 2 % du PIB dans l'éducation supérieure, suivant la recommandation de la Commission dans l'analyse annuelle de la croissance et de l'emploi, étant donné qu'il s'agit du minimum nécessaire à des économies fondées sur la connaissance;

Or. en

Amendement 66
Iosif Matula

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

6 bis. attire l'attention sur l'importance des programmes d'enseignement flexibles, compatibles avec l'exercice d'un emploi en parallèle;

Or. ro

Amendement 67
Ramona Nicole Mănescu, Damien Abad, Eider Gardiazábal Rubial, Pablo Zalba Bidegain, Franziska Katharina Brantner

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution

Amendement

7. recommande que les institutions européennes renforcent le dialogue structuré avec les organisations de la jeunesse et les autres parties intéressées afin de discuter des priorités et des actions

7. recommande que les institutions européennes renforcent le dialogue structuré avec les organisations de la jeunesse et les autres parties intéressées afin de discuter des priorités et des actions en faveur des jeunes **et d'offrir ainsi**

en faveur des jeunes;

davantage d'occasions aux jeunes de participer au processus décisionnel sur les questions qui les concernent;

Or. en

Amendement 68

Maria Badia i Cutchet, Eider Gardiazábal Rubial

Proposition de résolution

Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. recommande que les institutions européennes renforcent le dialogue structuré avec les organisations de la jeunesse et les autres parties intéressées afin de discuter des priorités et des actions en faveur des jeunes;

Amendement

7. recommande que les institutions européennes renforcent le dialogue structuré avec les organisations de la jeunesse et les autres parties intéressées afin de discuter des priorités et des actions en faveur des jeunes, *de manière à permettre aux jeunes de participer davantage au processus décisionnel;*

Or. en

Amendement 69

Marco Scurria, Katarína Neved'alová

Proposition de résolution

Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. recommande que les institutions européennes renforcent le dialogue structuré avec les organisations de la jeunesse et les autres parties intéressées afin de discuter des priorités et des actions en faveur des jeunes;

Amendement

7. recommande que les institutions européennes renforcent le dialogue structuré avec les organisations de la jeunesse et les autres parties intéressées afin de discuter des priorités et des actions en faveur des jeunes *et qu'elles assurent le suivi de Jeunesse en mouvement;*

Or. en

Amendement 70
Marco Scurria, Katarína Neved'alová

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

7 bis. engage les États membres à se fixer pour objectif un investissement total d'au moins 2 % du PIB dans l'éducation supérieure, suivant la recommandation de la Commission dans l'analyse annuelle de la croissance et de l'emploi, étant donné qu'il s'agit du minimum nécessaire à des économies fondées sur la connaissance;

Or. en

Amendement 71
Ramon Tremosa i Balcells

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

7 bis. reconnaît la contribution importante des gouvernements régionaux et locaux à l'encouragement de la mobilité;

Or. en

Amendement 72
Marek Henryk Migalski, Piotr Borys

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

7 bis. demande aux institutions européennes, sachant que la mobilité des jeunes peut contribuer à soutenir les

processus démocratiques, de mettre en place un cadre permettant aux jeunes des pays du partenariat oriental de participer au programme "jeunesse en mouvement" afin de permettre aux jeunes des États membres de l'Union et des pays du partenariat oriental de mieux se former;

Or. pl

Amendement 73
Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

7 bis. souligne l'importance de favoriser également la mobilité des enseignants, des éducateurs et des travailleurs sociaux car ils peuvent être des catalyseurs pour les jeunes qu'ils encadrent;

Or. fr

Amendement 74
Ramona Nicole Mănescu, Damien Abad, Eider Gardiazábal Rubial, Pablo Zalba Bidegain, Franziska Katharina Brantner

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

7 bis. reconnaît qu'il importe d'insérer les jeunes dans le marché du travail et dans l'économie mais aussi de les associer à la définition et à la conduite de l'avenir de l'Europe; demande à la Commission de présenter un Livre vert sur la participation des jeunes;

Or. en

Amendement 75
Cătălin Sorin Ivan

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

7 bis. demande une participation active des jeunes à tous les stades des programmes de l'UE, de l'élaboration à la mise en œuvre;

Or. en

Amendement 76
Marek Henryk Migalski

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution

Amendement

8. reconnaît que des mesures doivent être prises à un âge précoce afin de réduire l'abandon scolaire prématuré à 10 %, comme convenu dans la stratégie Europe 2020; **se félicite de la proposition de la Commission pour une recommandation du Conseil en vue de soutenir les efforts fournis par les États membres pour réduire le décrochage scolaire;**

8. reconnaît que des mesures doivent être prises à un âge précoce afin de réduire l'abandon scolaire prématuré à 10 %, comme convenu dans la stratégie Europe 2020;

Or. pl

Amendement 77
Emma McClarkin

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. reconnaît que des mesures doivent être prises à un âge précoce afin de réduire l'abandon scolaire prématuré à **10 %**, **comme convenu dans la stratégie Europe 2020**; se félicite de la proposition de la Commission pour une recommandation du Conseil en vue de soutenir les efforts fournis par les États membres pour réduire le décrochage scolaire;

Amendement

8. reconnaît que des mesures doivent être prises à un âge précoce afin de réduire **sensiblement** l'abandon scolaire prématuré; se félicite de la proposition de la Commission pour une recommandation du Conseil en vue de soutenir les efforts fournis par les États membres pour réduire le décrochage scolaire;

Or. en

Amendement 78

Rui Tavares

Proposition de résolution

Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. reconnaît que des mesures doivent être prises à un âge précoce afin de réduire l'abandon scolaire prématuré à 10 %, comme convenu dans la stratégie Europe 2020; se félicite de la proposition de la Commission pour une recommandation du Conseil en vue de soutenir les efforts fournis par les États membres pour réduire le décrochage scolaire;

Amendement

8. reconnaît que des mesures doivent être prises à un âge précoce afin de réduire l'abandon scolaire prématuré à 10 %, comme convenu dans la stratégie Europe 2020; se félicite de la proposition de la Commission pour une recommandation du Conseil en vue de soutenir les efforts fournis par les États membres pour réduire le décrochage scolaire, **au moyen d'une aide sociale et de bourses d'études publiques**;

Or. pt

Amendement 79

Hella Ranner

Proposition de résolution

Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. reconnaît que des mesures doivent être prises à un âge précoce afin de réduire l'abandon scolaire prématuré à 10 %, comme convenu dans la stratégie Europe 2020; se félicite de la proposition de la Commission pour une recommandation du Conseil en vue de soutenir les efforts fournis par les États membres pour réduire le décrochage scolaire;

Amendement

8. reconnaît que des mesures doivent être prises à un âge précoce afin de réduire l'abandon scolaire prématuré à **moins de** 10 %, comme convenu dans la stratégie Europe 2020; se félicite de la proposition de la Commission pour une recommandation du Conseil en vue de soutenir les efforts fournis par les États membres pour réduire le décrochage scolaire;

Or. en

Amendement 80
Malika Benarab-Attou

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement 81
Jutta Steinruck, Petra Kammerevert

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Amendement

8 bis. reconnaît le rôle des autorités locales et régionales dans le domaine de la formation et de la mobilité; estime que leurs compétences et leur expérience devraient être considérées comme complémentaires à l'action de l'Union; souligne que, pour atteindre ses objectifs, l'Union devrait développer une approche de partenariat, notamment avec les autorités locales et régionales;

Or. en

Proposition de résolution

Amendement

8 bis. souligne qu'aucun jeune ne devrait pouvoir quitter le monde du travail parce que, pour différentes raisons, il rencontre des difficultés dans son parcours scolaire, mais que ces jeunes devraient au contraire bénéficier d'un soutien ciblé; l'accès à l'éducation ne doit pas être une question liée au statut social ou financier des parents; il est particulièrement important qu'il y ait des passerelles horizontales entre les différentes formations, aussi bien scolaires que professionnelles;

Or. de

Amendement 82

Ramona Nicole Mănescu, Damien Abad, Eider Gardiazábal Rubial, Pablo Zalba Bidegain, Franziska Katharina Brantner

**Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

8 bis. souligne qu'il faut fortement diminuer les décrochages scolaires, qui sont un risque notoire d'une future exclusion de l'emploi comme de la société; insiste sur le fait qu'un tel phénomène doit être abordé par des voies multiples, en relation avec des mesures sociales visant à renforcer l'enseignement et la formation dans les zones défavorisées;

Or. en

Amendement 83
Emma McClarkin

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution

9. demande qu'une attention et un soutien particuliers soient apportés aux jeunes les plus en difficulté et **ceux qui cherchent une "seconde chance" et retournent** dans le système scolaire après l'avoir quitté;

Amendement

9. demande qu'une attention et un soutien particuliers soient apportés aux jeunes les plus en difficulté et **les plus vulnérables afin qu'ils puissent retourner** dans le système scolaire après l'avoir quitté;

Or. en

Amendement 84
Oriol Junqueras Vies

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution

9. demande qu'une attention et un soutien particuliers soient apportés aux jeunes **les plus en difficulté** et ceux qui cherchent une "seconde chance" et retournent dans le système scolaire après l'avoir quitté;

Amendement

9. demande qu'une attention et un soutien particuliers soient apportés aux jeunes **menacés d'exclusion sociale** et à ceux qui cherchent une "seconde chance" et retournent dans le système scolaire après l'avoir quitté;

Or. es

Amendement 85
Ramona Nicole Mănescu, Damien Abad, Eider Gardiazábal Rubial, Pablo Zalba Bidegain, Franziska Katharina Brantner

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution

9. demande **qu'**une attention et un soutien particuliers soient apportés aux jeunes les plus en difficulté et ceux qui cherchent une

Amendement

9. demande **à la Commission et aux États membres d'apporter** une attention et un soutien particuliers aux jeunes les plus en

"seconde chance" et retournent dans le système scolaire après l'avoir quitté;

difficulté, *aux catégories de jeunes dont les chances sont limitées* et à ceux qui cherchent une "seconde chance" et retournent dans le système scolaire après l'avoir quitté;

Or. en

Amendement 86

Ramona Nicole Mănescu, Damien Abad, Eider Gardiazábal Rubial, Pablo Zalba Bidegain, Franziska Katharina Brantner

Proposition de résolution

Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

9 bis. est très favorable à la proposition de recommandation du Conseil relative à la garantie européenne pour la jeunesse et invite instamment le Conseil à l'adopter dans les meilleurs délais;

Or. en

Amendement 87

Hella Ranner

Proposition de résolution

Paragraphe 10

Proposition de résolution

Amendement

10. invite la Commission à **recueillir des** données aux niveaux national et régional sur les obstacles pratiques à la mobilité et à prendre des mesures pour les supprimer afin de garantir une mobilité de haute qualité accessible à tous;

10. invite la Commission à **promouvoir la collecte de** données aux niveaux national et régional sur les obstacles pratiques à la mobilité et à prendre des mesures pour les supprimer afin de garantir une mobilité de haute qualité accessible à tous;

Or. en

Amendement 88
Marie-Thérèse Sanchez-Schmid

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution

10. invite la Commission à recueillir des données aux niveaux national et ***régional*** sur les obstacles pratiques à la mobilité et à prendre des mesures pour les supprimer afin de garantir une mobilité de haute qualité accessible à tous;

Amendement

10. invite la Commission à recueillir des données aux niveaux national, ***régional*** et ***locale*** sur les obstacles pratiques à la mobilité et à prendre des mesures pour les supprimer afin de garantir une mobilité de haute qualité accessible à tous;

Or. fr

Amendement 89
Ramona Nicole Mănescu, Damien Abad, Eider Gardiazábal Rubial, Pablo Zalba Bidegain, Franziska Katharina Brantner

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution

10. invite la Commission à recueillir des données aux niveaux national et régional sur les obstacles pratiques à la mobilité et à prendre ***des*** mesures pour les supprimer afin de garantir une mobilité de haute qualité accessible à tous;

Amendement

10. invite la Commission à recueillir des données aux niveaux national et régional sur les obstacles pratiques à la mobilité et à prendre ***toutes les*** mesures ***nécessaires*** pour les supprimer afin de garantir une mobilité de haute qualité accessible à tous, ***sur l'ensemble de l'horizon éducatif, y compris l'enseignement et la formation professionnels;***

Or. en

Amendement 90
Nadja Hirsch

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution

10. invite la Commission à recueillir des données aux niveaux national et régional sur les obstacles pratiques à la mobilité et à prendre des mesures pour les supprimer afin de garantir une mobilité de haute qualité accessible à tous;

Amendement

10. invite la Commission à recueillir des données aux niveaux national et régional sur les obstacles pratiques à la mobilité, ***par exemple à mettre à disposition les données déjà disponibles et à encourager l'échange de ces données***, et à prendre des mesures pour les supprimer afin de garantir une mobilité de haute qualité accessible à tous;

Or. de

Amendement 91
Georgios Papanikolaou

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

10 bis. encourage la Commission à engager davantage d'initiatives en faveur de la mobilité des jeunes, y compris dans les régions limitrophes de l'Union européenne;

Or. el

Amendement 92
Róza Gräfin von Thun und Hohenstein, Piotr Borys

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

10 bis. invite la Commission à prendre des mesures d'urgence pour encourager la mobilité des citoyens afin de promouvoir l'éducation, l'emploi et la reconnaissance des qualifications professionnelles et

demande la mise en place d'indicateurs de mobilité pour mesurer celle-ci;

Or. en

Amendement 93

Ramona Nicole Mănescu, Damien Abad, Eider Gardiazábal Rubial, Pablo Zalba Bidegain, Franziska Katharina Brantner

Proposition de résolution

Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

10 bis. invite la Commission à augmenter et élargir la participation aux programmes de mobilité et à améliorer leur visibilité, notamment ceux à destination des jeunes gens, par exemple en usant d'une seule dénomination pour tous les programmes de mobilité, tout en préservant les particularités de chacun d'eux.

Or. en

Amendement 94

Malika Benarab-Attou

Proposition de résolution

Paragraphe 11

Proposition de résolution

Amendement

11. souligne la nécessité de prendre des mesures pour garantir la mobilité des étudiants et veiller à ce qu'ils ***disposent d'un système efficace*** de santé ***et de sécurité sociale*** et qu'ils aient la possibilité de transférer les bourses lorsqu'ils sont à l'étranger;

11. souligne la nécessité de prendre des mesures pour garantir ***l'autonomie et*** la mobilité des étudiants et veiller à ce qu'ils ***aient accès, dans tous les États membres, aux soins*** de santé ***ainsi qu'à un logement décent à un prix raisonnable*** et qu'ils aient la possibilité de transférer les bourses lorsqu'ils sont à l'étranger;

Or. en

Amendement 95
Hella Ranner

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution

11. souligne la nécessité de prendre des mesures pour garantir la mobilité des étudiants *et* veiller à ce *qu'ils* disposent d'un système efficace de santé et de sécurité sociale et qu'ils aient la possibilité de transférer les bourses lorsqu'ils sont à l'étranger;

Amendement

11. souligne la nécessité de prendre des mesures pour garantir la mobilité des étudiants *étant donné que cela contribue de manière déterminante à l'épanouissement professionnel et personnel et au renforcement de l'identité européenne; souligne aussi la nécessité de* veiller à ce *que les étudiants* disposent d'un système efficace de santé et de sécurité sociale et qu'ils aient la possibilité de transférer les bourses lorsqu'ils sont à l'étranger;

Or. de

Amendement 96
Nadja Hirsch

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution

11. souligne la nécessité de prendre des mesures pour garantir la mobilité des *étudiants* et veiller à ce qu'ils disposent d'un système efficace de santé et de sécurité sociale et qu'ils aient la possibilité de transférer les bourses lorsqu'ils sont à l'étranger;

Amendement

11. souligne la nécessité de prendre des mesures pour garantir la mobilité des *jeunes en formation ou en perfectionnement* et veiller à ce qu'ils disposent d'un système efficace de santé et de sécurité sociale et qu'ils aient la possibilité de transférer les bourses lorsqu'ils sont à l'étranger *et de faire reconnaître leurs diplômes intermédiaires et finals dans tous les États membres;*

Or. de

Amendement 97

Ramona Nicole Mănescu, Damien Abad, Eider Gardiazábal Rubial, Pablo Zalba Bidegain, Franziska Katharina Brantner

Proposition de résolution

Paragraphe 11

Proposition de résolution

11. souligne la nécessité de prendre des mesures pour garantir la mobilité des étudiants et veiller à ce qu'ils disposent d'un système efficace de santé et de sécurité sociale et qu'ils aient la possibilité de transférer les bourses lorsqu'ils sont à l'étranger;

Amendement

11. souligne la nécessité de prendre des mesures pour garantir la mobilité des étudiants **à tous les niveaux d'éducation** et veiller à ce qu'ils disposent d'un système efficace de santé et de sécurité sociale et qu'ils aient la possibilité de transférer les bourses lorsqu'ils sont à l'étranger;

Or. en

Amendement 98

Milan Zver

Proposition de résolution

Paragraphe 11

Proposition de résolution

11. souligne la nécessité de prendre des mesures pour garantir la mobilité des **étudiants** et veiller à ce qu'ils disposent d'un système efficace de santé et de sécurité sociale et qu'ils aient la possibilité de transférer les bourses lorsqu'ils sont à l'étranger;

Amendement

11. souligne la nécessité de prendre des mesures pour garantir la mobilité des **jeunes** et veiller à ce qu'ils disposent d'un système efficace de santé et de sécurité sociale et qu'ils aient la possibilité de transférer les bourses lorsqu'ils sont à l'étranger;

Or. en

Amendement 99

Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution

Paragraphe 11

Proposition de résolution

11. souligne la nécessité de prendre des mesures pour garantir la mobilité des étudiants et veiller à ce qu'ils disposent d'un système efficace de santé et de sécurité sociale et qu'ils aient la possibilité de transférer les bourses lorsqu'ils sont à l'étranger;

Amendement

11. souligne la nécessité de prendre des mesures pour garantir la mobilité des étudiants et veiller à ce qu'ils disposent d'un système efficace de santé et de sécurité sociale et qu'ils aient la possibilité de transférer les bourses lorsqu'ils sont à l'étranger; ***souhaite notamment voir prise en compte la question de l'accès à la mobilité pour les jeunes issus des régions insulaires;***

Or. fr

Amendement 100

Ramona Nicole Mănescu, Damien Abad, Eider Gardiazábal Rubial, Pablo Zalba Bidegain, Franziska Katharina Brantner

Proposition de résolution

Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution

11 bis. souligne la nécessité de prendre des mesures pour garantir la mobilité des étudiants et veiller à ce qu'ils disposent d'un système efficace de santé et de sécurité sociale et qu'ils aient la possibilité de transférer les bourses lorsqu'ils sont à l'étranger;

Amendement

11 bis. souligne qu'un financement ambitieux est nécessaire pour répondre à l'objectif consistant à donner à chacun la possibilité de réaliser une partie de sa formation et de ses études à l'étranger; considère que l'enseignement et la formation doivent constituer une priorité pour l'Union et que les prochaines perspectives financières devraient traduire cet objectif;

Or. en

Amendement 101

Ramona Nicole Mănescu, Damien Abad, Eider Gardiazábal Rubial, Pablo Zalba Bidegain, Franziska Katharina Brantner

Proposition de résolution

Paragraphe 11 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

11 ter. reconnaît le rôle des autorités locales et régionales dans le domaine de la formation et de la mobilité; estime que leurs compétences et leur expérience devraient être considérées comme complémentaires à l'action de l'Union; souligne que, pour atteindre ses objectifs, l'Union devrait développer une approche de partenariat, notamment avec les autorités locales et régionales;

Or. en

Amendement 102
Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution

12. reconnaît que les étudiants handicapés et ceux qui ont des enfants à charge **devraient** bénéficier d'un soutien supplémentaire **pour pouvoir participer à la** mobilité;

Amendement

12. reconnaît que les étudiants handicapés et ceux qui ont des enfants à charge **doivent** bénéficier d'un soutien supplémentaire **afin d'accéder aux programmes de** mobilité existants et **d'en profiter pleinement tout en combinant éducation, travail et vie privée;**

Or. fr

Amendement 103
Nadja Hirsch

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution

12. reconnaît que les **étudiants** handicapés et **ceux qui ont des enfants à charge**

Amendement

12. reconnaît que les **jeunes** handicapés et **les jeunes parents poursuivant des études**

devraient bénéficier d'un soutien supplémentaire pour pouvoir participer à la mobilité;

supérieures ou une formation ou un perfectionnement devraient bénéficier d'un soutien supplémentaire pour pouvoir participer à la mobilité;

Or. de

Amendement 104
Milan Zver

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution

12. reconnaît que les *étudiants* handicapés et ceux qui ont des enfants à charge devraient bénéficier d'un soutien supplémentaire pour pouvoir participer à la mobilité;

Amendement

12. reconnaît que les *jeunes* handicapés et ceux qui ont des enfants à charge devraient bénéficier d'un soutien supplémentaire pour pouvoir participer à la mobilité;

Or. en

Amendement 105
Iosif Matula

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

12 bis. attire l'attention sur les possibilités ouvertes par la "mobilité virtuelle" des jeunes, qui complète la mobilité territoriale;

Or. ro

Amendement 106

Maria Badia i Cutchet, Eider Gardiazábal Rubial

Proposition de résolution

Paragraphe 13

Proposition de résolution

13. souligne *l'importance que joue l'éducation non formelle, tel que l'apprentissage interculturel*, dans le développement d'aptitudes et de compétences importantes;

Amendement

13. souligne *qu'il importe de reconnaître les qualifications obtenues par toute forme d'apprentissage, y compris l'apprentissage non formel et informel ainsi que le rôle qu'ils jouent* dans le développement d'aptitudes et de compétences importantes; *recommande également d'encourager les projets favorisant la transmission des connaissances et des compétences de génération en génération;*

Or. en

Amendement 107

Ramona Nicole Mănescu, Damien Abad, Eider Gardiazábal Rubial, Pablo Zalba Bidegain, Franziska Katharina Brantner

Proposition de résolution

Paragraphe 13

Proposition de résolution

13. souligne l'importance *que joue* l'éducation non formelle, tel que l'apprentissage interculturel, dans le développement d'aptitudes et de compétences importantes;

Amendement

13. souligne l'importance *de* l'éducation *informelle et* non formelle, tel que l'apprentissage interculturel, dans le développement d'aptitudes et de compétences importantes *assurant l'accès au marché du travail et l'adaptabilité aux besoins de ce marché;*

Or. en

Amendement 108
Malika Benarab-Attou

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution

13. souligne l'importance que joue l'éducation non formelle, tel que l'apprentissage interculturel, dans le développement d'aptitudes et de compétences importantes;

Amendement

13. souligne l'importance que joue l'éducation non formelle, tel que l'apprentissage interculturel, ***apportée aussi par les ONG et différentes associations, en ce compris les travailleurs sociaux et culturels***, dans le développement d'aptitudes et de compétences importantes;

Or. en

Amendement 109
Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution

13. souligne l'importance que joue l'éducation non formelle, tel que l'apprentissage interculturel, dans le développement d'aptitudes et de compétences importantes;

Amendement

13. souligne l'importance que joue l'éducation ***informelle et*** non formelle, tel que l'apprentissage interculturel, dans le développement d'aptitudes et de compétences importantes ***et demande que les aptitudes et compétences acquises par ce biais soient incluses dans le "tableau de bord de mobilité"***;

Or. fr

Amendement 110
Hannu Takkula

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution

13. souligne l'importance que joue l'éducation non formelle, tel que l'apprentissage interculturel, dans le développement d'aptitudes et de compétences importantes;

Amendement

13. souligne l'importance que joue l'éducation non formelle, tel que l'apprentissage interculturel, dans le développement d'aptitudes et de compétences importantes; ***rappelle les avantages que représentent les compétences et le patrimoine culturel des étudiants étrangers en mobilité;***

Or. fi

Amendement 111

Katarína Neved'alová

Proposition de résolution

Paragraphe 13

Proposition de résolution

13. souligne l'importance que joue l'éducation non formelle, tel que l'apprentissage interculturel, dans le développement d'aptitudes et de compétences importantes;

Amendement

13. souligne l'importance que joue l'éducation non formelle, tel que l'apprentissage interculturel, dans le développement d'aptitudes et de compétences importantes ***et invite la Commission à présenter une stratégie globale pour promouvoir l'éducation non formelle et soutenir ceux qui la dispensent;***

Or. en

Amendement 112

Sidonia Elżbieta Jędrzejewska

Proposition de résolution

Paragraphe 13

Proposition de résolution

13. souligne l'importance que joue l'éducation non formelle, tel que

Amendement

13. souligne l'importance que joue l'éducation non formelle, tel que

l'apprentissage interculturel, dans le développement d'aptitudes et de compétences importantes;

l'apprentissage interculturel, dans le développement d'aptitudes et de compétences importantes *et invite la Commission à présenter une stratégie globale pour promouvoir l'éducation non formelle et soutenir ceux qui la dispensent;*

Or. en

Amendement 113
Ramon Tremosa i Balcells

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution

13. souligne l'importance que joue l'éducation non formelle, tel que l'apprentissage interculturel, dans le développement d'aptitudes et de compétences importantes;

Amendement

13. souligne l'importance que joue l'éducation non formelle, tel que l'apprentissage interculturel, dans le développement d'aptitudes et de compétences importantes; *il conviendrait dès lors de soutenir largement l'apprentissage des langues parlées par la majorité des habitants de la ville où les jeunes séjournent dans le cadre des programmes européens de mobilité, de manière à accroître la plus-value de leur expérience à l'étranger;*

Or. en

Amendement 114
Milan Zver

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution

13 bis. souligne l'importance de la mobilité pour renforcer le sentiment de la citoyenneté européenne, de même que la

culture européenne et les valeurs européennes de respect mutuel, renforcer la participation des jeunes au processus démocratique et le sentiment européen parmi les jeunes;

Or. en

Amendement 115
Sidonia Elżbieta Jędrzejewska

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

13 bis. fait observer que les organisations de jeunes sont d'importants dispensateurs d'éducation non formelle complémentaire à l'éducation formelle, essentielle pour doter les jeunes des qualifications et compétences nécessaires pour devenir des citoyens actifs et leur faciliter l'accès au marché du travail, et que, ce faisant, ces organisations contribuent à la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020;

Or. en

Amendement 116
Emma McClarkin

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution

Amendement

14. rappelle aux États membres *qu'il convient d'introduire l'apprentissage d'une deuxième langue à un stade précoce de la vie (maternelle); souligne* que la mobilité ne deviendra pas une réalité pour les personnes qui ne maîtrisent pas une deuxième langue étrangère;

14. rappelle aux États membres que la mobilité ne deviendra pas une réalité pour les personnes qui ne maîtrisent pas une deuxième langue étrangère;

Amendement 117
Hannu Takkula

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution

14. rappelle aux États membres qu'il convient *d'introduire l'apprentissage d'une deuxième langue à un stade précoce de la vie (maternelle); souligne que la mobilité ne deviendra pas une réalité pour les personnes qui ne maîtrisent pas une deuxième langue étrangère;*

Amendement

14. rappelle aux États membres qu'il convient *de prévoir la découverte d'une langue étrangère dans l'enseignement préscolaire;*

Or. fi

Amendement 118
Malika Benarab-Attou

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution

14. rappelle aux États membres qu'il convient d'introduire l'apprentissage d'une *deuxième* langue à un stade précoce *de la vie* (maternelle); souligne que *la* mobilité *ne deviendra pas une réalité pour les personnes qui ne maîtrisent pas une deuxième langue étrangère;*

Amendement

14. rappelle aux États membres qu'il convient d'introduire l'apprentissage d'une langue *supplémentaire* à un stade *aussi* précoce *que possible (école maternelle);* souligne que *les langues sont une condition d'une* mobilité *mieux vécue;*

Or. en

Amendement 119
Marek Henryk Migalski

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution

14. **rappelle aux États membres qu'il convient d'introduire** l'apprentissage d'une deuxième langue à un stade précoce de la vie (maternelle); souligne que la mobilité ne deviendra pas une réalité pour les personnes qui ne maîtrisent pas une deuxième langue étrangère;

Amendement

14. **souligne l'importance de** l'apprentissage d'une deuxième langue à un stade précoce de la vie (maternelle); souligne que la mobilité ne deviendra pas une réalité pour les personnes qui ne maîtrisent pas une deuxième langue étrangère;

Or. pl

Amendement 120
Cătălin Sorin Ivan

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution

14. rappelle aux États membres qu'il convient d'introduire l'apprentissage d'une deuxième langue à un stade précoce de la vie (maternelle); souligne que la mobilité ne deviendra pas une réalité pour les personnes **qui ne maîtrisent pas une deuxième langue étrangère**;

Amendement

14. rappelle aux États membres qu'il convient d'introduire l'apprentissage d'**au moins** une deuxième langue à un stade précoce de la vie (maternelle); souligne que la mobilité ne deviendra pas une réalité pour les personnes **n'ayant pas un éventail de connaissance des langues**;

Or. en

Amendement 121
Hella Ranner

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution

14. rappelle aux États membres qu'il

Amendement

14. **invite les États membres à promouvoir**

convient d'introduire l'apprentissage d'une deuxième langue à un stade précoce de la vie (maternelle); souligne que la mobilité ne deviendra pas une réalité pour les personnes qui ne maîtrisent pas une deuxième langue étrangère;

et à soutenir les familles bilingues, qui sont notamment la conséquence logique de la libre circulation des personnes en Europe; rappelle aux États membres qu'il convient d'introduire l'apprentissage d'une deuxième langue à un stade précoce de la vie (maternelle); souligne que la mobilité ne deviendra pas une réalité pour les personnes qui ne maîtrisent pas une deuxième langue étrangère;

Or. en

Amendement 122

Milan Zver

Proposition de résolution

Paragraphe 14

Proposition de résolution

14. rappelle aux États membres qu'il convient d'introduire l'apprentissage d'une deuxième langue à un stade précoce de la vie (maternelle); souligne que la mobilité ne deviendra pas une réalité pour les personnes qui ne maîtrisent pas une deuxième langue étrangère;

Amendement

14. rappelle aux États membres qu'il convient d'introduire l'apprentissage d'une deuxième langue *étrangère* à un stade précoce de la vie (maternelle); souligne que la mobilité ne deviendra pas une réalité pour les personnes qui ne maîtrisent pas une deuxième langue étrangère; *souligne l'importance de l'apprentissage des langues des pays voisins;*

Or. en

Amendement 123

Marco Scurria, Katarína Neved'alová

Proposition de résolution

Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

14 bis. se déclare convaincu que le programme Jeunesse en action est capital sous l'angle de la participation des jeunes

en Europe et que ce programme devrait être renforcé et poursuivi;

Or. en

Amendement 124
Hella Ranner

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

14 bis. souligne le rôle extrêmement important des enseignants dans les établissements d'enseignement, en tant qu'exemples et multiplicateurs en matière de mobilité;

Or. de

Amendement 125
Nadja Hirsch

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

14 bis. souhaite que les États membres contribuent aux efforts de promotion du multilinguisme et permettent aux enfants et aux jeunes de familles issues de l'immigration d'apprendre à lire et à écrire la langue de leur pays d'origine;

Or. de

Amendement 126
Marek Henryk Migalski

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution

15. *se félicite des nouvelles actions clés de "Jeunesse en mouvement", telles que la mise en place d'un site internet unique et central pour la mobilité, une carte pour la mobilité et un passeport européen des compétences qui améliorent les instruments utiles de la mobilité déjà existants;*

Amendement

15. *demande l'amélioration et l'actualisation des instruments permettant de soutenir et d'encourager la mobilité des jeunes;*

Or. pl

Amendement 127
Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution

15. *se félicite des nouvelles actions clés de «Jeunesse en mouvement», telles que la mise en place d'un site internet unique et central pour la mobilité, une carte pour la mobilité et un passeport européen des compétences qui améliorent les instruments utiles de la mobilité déjà existants;*

Amendement

15. *espère que les nouvelles actions clés de «Jeunesse en mouvement», telles que la mise en place d'un site internet unique et central pour la mobilité, une carte pour la mobilité et un passeport européen des compétences permettront de mieux promouvoir la mobilité de tous les jeunes qui souhaitent y accéder indifféremment de leurs catégories sociales; invite la Commission à des actions d'information en destination de populations ciblées, notamment dans les quartiers populaires afin de mieux y promouvoir les programmes ad hoc;*

Or. fr

Amendement 128
Katarína Neved'alová

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution

15. se félicite des nouvelles actions clés de "Jeunesse en mouvement", telles que la mise en place d'un site internet unique et central pour la mobilité, une carte pour la mobilité et un passeport européen des compétences qui améliorent les instruments utiles de la mobilité déjà existants;

Amendement

15. se félicite des nouvelles actions clés de "Jeunesse en mouvement", telles que la mise en place d'un site internet unique et central pour la mobilité, une carte pour la mobilité, **qui complète et renforce le succès des cartes de jeune et d'étudiant déjà en place**, et un passeport européen des compétences, **qui devrait devenir un portefeuille d'apprentissage en ligne tout au long de la vie**, qui améliorent les instruments utiles de la mobilité déjà existants;

Or. en

Amendement 129
Róza Gräfin von Thun und Hohenstein, Piotr Borys

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution

15. se félicite des nouvelles actions clés de "Jeunesse en mouvement", telles que la mise en place d'un site internet unique et central pour la mobilité, une carte pour la mobilité et un passeport européen des compétences qui améliorent les instruments utiles de la mobilité déjà existants;

Amendement

15. se félicite des nouvelles actions clés de "Jeunesse en mouvement", telles que la mise en place d'un site internet unique et central pour la mobilité, une carte pour la mobilité et un passeport européen des compétences qui améliorent les instruments utiles de la mobilité déjà existants; **réclame en outre une amélioration de la visibilité de tous les programmes présents et à venir;**

Or. en

Amendement 130
Jutta Steinruck, Petra Kammerevert

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

15 bis. souligne l'importance du programme "Jeunesse en action", qui contribue de manière déterminante à insérer les jeunes dans la société, et demande à la Commission d'exploiter les enseignements tirés de "Jeunesse en action" dans la mise en œuvre du programme "Jeunesse en mouvement";

Or. de

Amendement 131
Hannu Takkula

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

15 bis. rappelle qu'en plus de la mobilité internationale, il convient d'encourager l'internationalisation à domicile et de soutenir la création d'un réseau de coopération internationale avec l'université et le pays d'origine des étudiants; fait observer que la mobilité virtuelle est une forme de mobilité qui pourrait être prise en compte dans les programmes pour la mobilité et pour la jeunesse;

Or. fi

Amendement 132
Milan Zver

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

15 bis. invite la Commission à présenter un Livre vert sur la participation des jeunes, à titre de proposition concrète sur la manière d'améliorer la participation des jeunes au processus décisionnel;

Or. en

Amendement 133
Marco Scurria, Katarína Neved'álová

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

15 bis. invite la Commission à présenter un Livre vert sur la participation des jeunes, à titre de proposition concrète sur la manière d'améliorer la participation des jeunes au processus décisionnel;

Or. en

Amendement 134
Sidonia Elżbieta Jędrzejewska

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

15 bis. se déclare convaincu que le programme Jeunesse en action est capital sous l'angle de la participation des jeunes en Europe et que ce programme devrait

être renforcé et poursuivi;

Or. en

Amendement 135
Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution

16. souligne qu'il est nécessaire, dans le cadre du processus de Bologne, de lancer un nouveau dialogue plus constructif entre toutes les parties intéressées, en ***tenant*** compte ***des*** expériences positives et ***des échecs***, pour ***qu'il puisse continuer à être amélioré***;

Amendement

16. souligne qu'il est nécessaire, dans le cadre du processus de Bologne, de lancer un nouveau dialogue plus constructif entre toutes les parties intéressées ***et notamment les représentants des étudiants et des enseignants afin de prendre*** en compte ***tant les*** expériences positives ***que les échecs*** et ***promouvoir*** pour ***toutes celles et tous ceux qui le souhaitent l'accès à un enseignement supérieur de qualité***;

Or. fr

Amendement 136
Hannu Takkula

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution

16. souligne qu'il est nécessaire, dans le cadre du processus de Bologne, de lancer un nouveau dialogue plus constructif entre toutes les parties intéressées, en tenant compte des expériences positives et des ***échecs***, pour qu'il puisse continuer à être amélioré;

Amendement

16. souligne qu'il est nécessaire, dans le cadre du processus de Bologne, de lancer un nouveau dialogue plus constructif entre toutes les parties intéressées, en tenant compte des expériences positives et des ***problèmes***, pour qu'il puisse continuer à être amélioré;

Or. fi

Amendement 137
Katarína Neved'álová

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

16 bis. invite la Commission à élargir la portée du programme de modernisation des universités et à rénover les priorités de manière à relever de nouveaux défis tels que la dimension sociale de l'éducation supérieure, la promotion de l'apprentissage centré sur l'étudiant et le soutien des États membres à la réalisation de l'objectif de 40 %;

Or. en

Amendement 138
Rui Tavares

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution

Amendement

17. croit fermement que l'autonomie des universités est nécessaire, ***mais souligne, en même temps, qu'elles ont une responsabilité envers la société;***

17. croit fermement que l'autonomie des universités est nécessaire;

Or. pt

Amendement 139
Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution

Amendement

17. croit fermement que l'autonomie des universités est nécessaire, ***mais souligne,***

17. croit fermement que l'autonomie des universités est nécessaire, ***ce qui n'est pas***

en même temps, qu'elles ont une responsabilité envers la société;

contradictoire avec le fait qu'elles ont une responsabilité envers la société;

Or. fr

Amendement 140

Rui Tavares

Proposition de résolution

Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

17 bis. reconnaît que le développement de l'enseignement professionnel dans l'EFP ne peut se faire en privant les universités de leurs ressources et réaffirme la nécessité de préserver des universités de qualité en termes de recherche, d'idées et de participation au débat international, ce qui est indispensable pour l'Europe;

Or. pt

Amendement 141

Sidonia Elżbieta Jędrzejewska

Proposition de résolution

Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

17 bis. invite la Commission à élargir la portée du programme de modernisation des universités et à rénover les priorités de manière à relever de nouveaux défis tels que la dimension sociale de l'éducation supérieure, la promotion de l'apprentissage centré sur l'étudiant et le soutien des États membres à la réalisation de l'objectif de 40 %;

Or. en

Amendement 142
Rui Tavares

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution

18. met en avant la nécessité de trouver un équilibre entre les systèmes d'enseignement supérieur, d'une part, et les besoins de l'économie et de la société en général, d'autre part, au travers de programmes d'études adaptés aux compétences et emplois futurs;

Amendement

supprimé

Or. pt

Amendement 143
Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution

18. met en avant la nécessité de trouver un équilibre entre les systèmes d'enseignement supérieur, d'une part, et les besoins **de l'économie et de la société** en général, d'autre part, au travers de programmes d'études adaptés **aux** compétences et **emplois futurs**;

Amendement

18. met en avant la nécessité de trouver un équilibre entre les systèmes d'enseignement supérieur, d'une part, et les besoins **économiques et sociaux** en général, d'autre part, au travers de programmes d'études adaptés **à l'acquisition de connaissances, de savoirs, de** compétences et **d'expériences**;

Or. fr

Amendement 144
Marco Scurria, Katarína Neved'álová

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution

18. met en avant la nécessité de trouver un équilibre entre les systèmes d'enseignement supérieur, d'une part, et les besoins de l'économie et de la société en général, d'autre part, au travers de programmes d'études adaptés **aux** compétences et **emplois futurs**;

Amendement

18. met en avant la nécessité de trouver un équilibre entre les systèmes d'enseignement supérieur, d'une part, et les besoins de l'économie et de la société en général, d'autre part, au travers de programmes d'études adaptés **qui assurent les compétences et les qualifications nécessaires à la société et à l'économie de demain**;

Or. en

Amendement 145
Emma McClarkin

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution

18. met en avant la nécessité de trouver un équilibre entre les systèmes d'enseignement supérieur, d'une part, et les besoins de l'économie et de la société en général, d'autre part, au travers de programmes d'études adaptés aux compétences et emplois futurs;

Amendement

18. met en avant la nécessité de trouver un équilibre entre les systèmes d'enseignement supérieur, d'une part, et les besoins de l'économie et de la société en général, d'autre part, au travers de programmes d'études adaptés aux compétences et emplois futurs, **y compris les domaines des sciences, de la technologie, du génie et des mathématiques**;

Or. en

Amendement 146
Ramona Nicole Mănescu, Damien Abad, Eider Gardiazábal Rubial, Pablo Zalba Bidegain, Franziska Katharina Brantner

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution

18. met en avant la nécessité de trouver un équilibre entre les systèmes d'enseignement supérieur, d'une part, et les besoins de l'économie et de la société en général, d'autre part, au travers de programmes d'études adaptés aux compétences et emplois futurs;

Amendement

18. met en avant la nécessité de trouver un équilibre entre les systèmes d'enseignement supérieur, d'une part, et les besoins de l'économie et de la société en général, d'autre part, ***et de faire le lien entre eux*** au travers de programmes d'études adaptés aux compétences et emplois futurs;

Or. en

Amendement 147

Marek Henryk Migalski

Proposition de résolution

Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. invite les ***autorités nationales, régionales et locales à soutenir et à encourager*** la coopération entre les universités et les entreprises;

Amendement

19. invite les ***États membres à promouvoir*** la coopération entre les universités et les entreprises;

Or. pl

Amendement 148

Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution

Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. invite les autorités nationales, régionales et locales à soutenir et à encourager ***la coopération*** entre les universités et ***les entreprises***;

Amendement

19. invite les autorités nationales, régionales et locales à soutenir et à encourager ***le dialogue*** entre les universités et ***l'ensemble des parties prenantes (enseignants, étudiants, personnels techniques, organisations représentatives des employeurs, des salariés et de la société civile) sans aucunement mettre en***

cause l'autonomie des universités;

Or. fr

Amendement 149

Maria Badia i Cutchet, Eider Gardiazábal Rubial

Proposition de résolution

Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. invite les autorités nationales, régionales et locales à soutenir et à encourager la coopération entre les universités et *les entreprises*;

Amendement

19. invite les autorités nationales, régionales et locales à soutenir et à encourager la coopération entre les universités, *les centres d'enseignement et de formation professionnels et le secteur privé*;

Or. en

Amendement 150

Marie-Thérèse Sanchez-Schmid

Proposition de résolution

Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. invite les autorités nationales, régionales et locales à soutenir et à encourager la coopération entre les universités et les entreprises;

Amendement

19. invite les autorités nationales, régionales et locales à soutenir et à encourager la coopération entre les universités et les entreprises *pour mieux coordonner les trois composantes du triangle de la connaissance, la recherche, l'éducation et l'innovation*;

Or. fr

Amendement 151

Ramona Nicole Mănescu, Damien Abad, Eider Gardiazábal Rubial, Pablo Zalba Bidegain, Franziska Katharina Brantner

Proposition de résolution Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. invite les autorités nationales, régionales et locales à soutenir et à encourager la coopération entre les universités et les entreprises;

Amendement

19. invite les autorités nationales, régionales et locales à **éliminer les entraves existantes**, à soutenir et à encourager la coopération entre les universités et les entreprises **et à faciliter les partenariats entre les deux**;

Or. en

Amendement 152 Emma McClarkin

Proposition de résolution Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. invite les autorités nationales, régionales et locales à soutenir et à encourager la coopération entre les universités et les entreprises;

Amendement

19. invite les autorités nationales, régionales et locales à soutenir et à encourager la coopération entre les universités et les entreprises, **par exemple à travers des dispositifs tels que le dialogue universités-entreprises**;

Or. en

Amendement 153 Iosif Matula

Proposition de résolution Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

19 bis. reconnaît l'utilité des bourses d'études offertes aux étudiants par des

entreprises privées;

Or. ro

Amendement 154
Cătălin Sorin Ivan

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

19 bis. demande aux États membres d'investir dans la réforme et la modernisation de l'enseignement supérieur;

Or. en

Amendement 155
Marie-Thérèse Sanchez-Schmid

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

19 bis. insiste sur l'importance des programmes existants dans le cadre du PCRD et de la politique de cohésion pour financer la recherche et l'innovation et d'une meilleure coordination avec les initiatives en matière d'éducation; considère aussi que la coopération au delà des frontières est une composante essentielle de la réussite de l'initiative de "Jeunesse en mouvement"; invite à ce titre les acteurs à utiliser pleinement les opportunités offertes dans le cadre de l'Objectif "coopération territoriale" de la politique de cohésion;

Or. fr

Amendement 156
Rui Tavares

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution

20. incite les universités à ***rapprocher leurs programmes et leurs structures des besoins spécifiques du marché du travail, et à envisager de nouvelles méthodes de coopération avec les entreprises privées et publiques;***

Amendement

20. incite les universités à ***garantir la pluralité des programmes de façon à stimuler la créativité et de nouvelles synergies avec le monde du travail;***

Or. pt

Amendement 157
Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution

20. incite les universités à ***rapprocher leurs programmes et leurs structures des besoins spécifiques du marché du travail, et à envisager de nouvelles méthodes de coopération avec les entreprises privées et publiques;***

Amendement

20. incite les universités à ***créer des programmes et structures additionnels - en parallèle avec les programmes d'études existants se concentrant sur la diversité de la recherche indépendante - qui seront orientés vers le marché du travail et à envisager de nouvelles méthodes de coopération avec l'ensemble des parties prenantes;***

Or. fr

Amendement 158
Emma McClarkin

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution

20. incite les universités à ***rapprocher leurs programmes et leurs structures des besoins spécifiques*** du marché du travail, et à envisager de nouvelles méthodes de coopération avec les entreprises privées et publiques;

Amendement

20. incite les universités à ***reconnaître les*** besoins du marché du travail, et à envisager de nouvelles méthodes de coopération avec les entreprises privées et publiques;

Or. en

Amendement 159

Ramona Nicole Mănescu, Damien Abad, Eider Gardiazábal Rubial, Pablo Zalba Bidegain, Franziska Katharina Brantner

Proposition de résolution

Paragraphe 20

Proposition de résolution

20. incite les universités à rapprocher leurs programmes et leurs structures des besoins spécifiques du marché du travail, et à ***envisager*** de nouvelles méthodes de coopération avec les entreprises privées et publiques;

Amendement

20. incite les universités à rapprocher leurs programmes et leurs structures des besoins spécifiques du marché du travail, ***à prendre en considération les besoins des entreprises lorsqu'elles élaborent les programmes de cours*** et à ***rechercher*** de nouvelles méthodes de coopération avec les entreprises privées et publiques, ***non sans encourager et soutenir l'esprit d'entreprise parmi les jeunes***;

Or. en

Amendement 160

Marie-Thérèse Sanchez-Schmid

Proposition de résolution

Paragraphe 20

Proposition de résolution

20. incite les universités à rapprocher leurs programmes et leurs structures des besoins

Amendement

20. incite les universités à rapprocher leurs programmes et leurs structures des besoins

spécifiques du marché du travail, et à envisager de nouvelles méthodes de coopération avec les entreprises privées et publiques;

spécifiques du marché du travail, et à envisager de nouvelles méthodes de coopération avec les entreprises privées et publiques, *en encourageant la création de Partenariats Public Privé (PPP) et de mécénats;*

Or. fr

Amendement 161
Marco Scurria

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 bis. invite instamment la Commission à créer une base de données des projets innovants pour faciliter un échange des bonnes pratiques entre les projets déjà expérimentés par les États membres et les universités afin d'encourager les contacts entre les diplômés et les entreprises dans le but de garantir aux diplômés un accès immédiat au monde du travail;

Or. it

Amendement 162
Marek Henryk Migalski

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution

Amendement

21. suggère que, à la place du système de classement international des universités, la Commission introduise un système d'information sur les programmes universitaires européens qui, notamment, informerait régulièrement le public sur l'employabilité des étudiants pour chaque

supprimé

programme;

Or. pl

Amendement 163
Emma McClarkin

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution

21. suggère que, à la place du système de classement international des universités, la Commission *introduise un système d'information sur les programmes universitaires européens qui, notamment, informerait régulièrement le public sur l'employabilité des étudiants pour chaque programme;*

Amendement

21. suggère que, à la place du système de classement international des universités, la Commission *utilise les systèmes d'information existant sur la notation des universités et les publie en ligne;*

Or. en

Amendement 164
Nadja Hirsch

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution

21. suggère que, *à la place du* système de classement international des universités, la Commission introduise un système d'information sur les programmes universitaires européens qui, notamment, informerait régulièrement le public sur l'employabilité des étudiants pour chaque programme;

Amendement

21. suggère que, *outre le* système de classement international des universités, la Commission introduise un système d'information sur les programmes universitaires européens qui, notamment, informerait régulièrement le public sur l'employabilité des étudiants pour chaque programme;

Or. de

Amendement 165
Ramon Tremosa i Balcells

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution

21. suggère que, à la place du système de classement international des universités, la Commission introduise un système d'information sur les programmes universitaires européens qui, notamment, informerait régulièrement le public sur l'employabilité des étudiants pour chaque programme;

Amendement

21. suggère que, à la place du système de classement international des universités, la Commission ***encourage la mise en place d'un système de classement européen et*** introduise un système d'information sur les programmes universitaires européens qui, notamment, informerait régulièrement le public sur l'employabilité des étudiants pour chaque programme;

Or. en

Amendement 166
Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution

21. suggère que, à la place du système de classement international des universités, la Commission introduise un système d'information sur les programmes universitaires européens qui, notamment, informerait régulièrement le public sur l'employabilité des étudiants pour chaque programme;

Amendement

21. suggère que, à la place du système de classement international des universités, la Commission introduise un système d'information sur les programmes universitaires européens qui, notamment, informerait régulièrement le public sur ***les possibilités de mobilité et*** l'employabilité des étudiants pour chaque programme;

Or. fr

Amendement 167
Georgios Papanikolaou

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 bis. demande aux États membres de garantir l'égalité d'accès à l'éducation et à la mobilité à tous les jeunes, indépendamment de leur origine sociale et de leur situation financière;

Or. el

Amendement 168
Chrysoula Paliadeli

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 bis. recommande à la Commission d'encourager les universités européennes, sans tenir compte des exigences du marché, à soutenir les sciences humaines en veillant à ce qu'elles figurent dans les programmes d'études de tous les domaines scientifiques;

Or. el

Amendement 169
Ramon Tremosa i Balcells

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 bis. souligne l'importance des universités reposant sur l'Internet pour les étudiants, en particulier ceux vivant dans les régions rurales et périphériques;

Or. en

Amendement 170
Maria Badia i Cutchet, Eider Gardiazábal Rubial

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 bis. demande instamment à la Commission de prendre toutes les mesures nécessaires pour compléter l'espace européen de la recherche par un soutien plus marqué à la mobilité des jeunes chercheurs dans le but d'encourager l'excellence européenne dans le domaine de la recherche et d'accroître la faible représentation des chercheurs parmi la population active européenne, en particulier pour les femmes;

Or. es

Amendement 171
Oriol Junqueras Vies

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 bis. souligne que les États membres doivent mettre en place un système de bourses garantissant aux jeunes l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur afin d'éviter que les inégalités ne se perpétuent, en particulier dans l'enseignement supérieur;

Or. es

Amendement 172
Sidonia Elżbieta Jędrzejewska

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 bis. demande à la Commission d'utiliser le futur dialogue structuré sur l'éducation pour élaborer les priorités de l'enseignement supérieur dans le contexte de la stratégie Europe 2020; demande que les institutions européennes renforcent le dialogue avec les acteurs de l'enseignement supérieur afin de débattre des priorités et des actions de l'enseignement supérieur européen;

Or. en

Amendement 173
Ramona Nicole Mănescu, Damien Abad, Eider Gardiazábal Rubial, Pablo Zalba Bidegain, Franziska Katharina Brantner

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution

Amendement

22. invite les États membres à moderniser et à accroître l'attrait et la qualité de l'EFP afin de **répondre** à l'évolution du marché du travail qui aura besoin, d'ici 2020, de nouvelles connaissances et compétences basées sur des diplômes qui devraient être reconnus mutuellement dans tous les États membres;

22. invite les États membres à moderniser et à accroître l'attrait et la qualité de l'EFP afin de **mieux l'adapter aux besoins actuels et futurs liés** à l'évolution du marché du travail qui aura besoin, d'ici 2020, de nouvelles connaissances et compétences basées sur des diplômes qui devraient être reconnus mutuellement dans tous les États membres;

Or. en

Amendement 174
Hella Ranner

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution

22. invite les États membres à moderniser et à accroître l'attrait et la qualité de l'EFPP afin de répondre à l'évolution du marché du travail qui aura besoin, d'ici 2020, de nouvelles connaissances et compétences basées sur des diplômes qui devraient être reconnus mutuellement dans tous les États membres;

Amendement

22. invite les États membres à moderniser et à accroître l'attrait et la qualité de l'EFPP afin de répondre à l'évolution du marché du travail qui aura besoin, d'ici 2020, de nouvelles connaissances et compétences basées sur des diplômes qui devraient être reconnus mutuellement dans tous les États membres; ***souligne, à cet égard, la grande réussite des systèmes d'éducation double;***

Or. en

Amendement 175
Marco Scurria, Katarína Neved'alová

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution

22 bis. demande à la Commission d'utiliser le futur dialogue structuré sur l'éducation pour élaborer les priorités de l'enseignement supérieur dans le contexte de la stratégie Europe 2020; demande que les institutions européennes renforcent le dialogue avec les acteurs de l'enseignement supérieur afin de débattre des priorités et des actions de l'enseignement supérieur européen;

Or. en

Amendement 176
Jutta Steinruck, Petra Kammerevert

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

22 bis. souligne l'importance de la reconnaissance mutuelle des diplômes d'enseignement scolaire, professionnel et supérieur ainsi que des qualifications de formation continue acquis au sein de l'Union européenne pour faire augmenter la mobilité, cette reconnaissance devant être menée à bien dans un délai de 12 mois;

Or. de

Amendement 177
Nadja Hirsch

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

22 bis. fait observer que le Parlement est régulièrement informé, par l'intermédiaire d'indicateurs de mobilité, de l'état d'avancement des efforts déployés par les États membres pour éliminer les obstacles à la mobilité, et demande que soient convenablement mises en œuvre des mesures telles que le système européen de crédits dans l'enseignement et la formation professionnels (ECVET), le cadre européen des qualifications (CEQ) et le système européen de transfert d'unités de cours capitalisables dans l'enseignement supérieur (ECTS) afin de garantir la reconnaissance des qualifications et des diplômes;

Or. en

Amendement 178
Marie-Thérèse Sanchez-Schmid

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution

23. souligne la nécessité de soutenir la mobilité dans l'EFPP, en fournissant aux étudiants de l'EFPP des informations, des conseils et des structures d'accompagnement et d'accueil lorsqu'ils sont à l'étranger;

Amendement

23. souligne la nécessité de soutenir la mobilité dans l'EFPP, en fournissant aux étudiants de l'EFPP des informations, des conseils et des structures d'accompagnement et d'accueil lorsqu'ils sont à l'étranger; ***insiste en particulier sur la nécessité d'établir des partenariats avec les centres de formation et les organisations d'entreprises pour garantir une mobilité de haute qualité et l'intégrer de façon cohérente dans le parcours de formation;***

Or. fr

Amendement 179
Ramona Nicole Mănescu, Damien Abad, Eider Gardiazábal Rubial, Pablo Zalba Bidegain, Franziska Katharina Brantner

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution

23. souligne la nécessité de soutenir la mobilité dans l'EFPP, en fournissant aux étudiants de l'EFPP des informations, des conseils et des structures d'accompagnement et d'accueil lorsqu'ils sont à l'étranger;

Amendement

23. souligne la nécessité de soutenir ***et de renforcer encore*** la mobilité dans l'EFPP, ***y compris l'apprentissage***, en fournissant aux étudiants ***et aux apprentis*** de l'EFPP des informations, des conseils et des structures d'accompagnement et d'accueil lorsqu'ils sont à l'étranger;

Or. en

Amendement 180
Oriol Junqueras Vies

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

23 bis. souligne que pour maintenir les talents et les connaissances en Europe, les États membres doivent accorder des conditions avantageuses aux doctorants et aux chercheurs qui travaillent dans les universités;

Or. es

Amendement 181
Marek Henryk Migalski

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution

Amendement

24. met en avant les difficultés rencontrées pour le passage de l'EFP à l'enseignement supérieur, et souligne que les établissements d'enseignement **doivent s'adapter afin de** faciliter **d'avantage** cette transition;

24. met en avant les difficultés rencontrées pour le passage de l'EFP à l'enseignement supérieur, et souligne que les établissements d'enseignement **devraient** faciliter cette transition;

Or. pl

Amendement 182
Milan Zver

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

24 bis. souligne qu'en apportant aux jeunes des connaissances et des compétences, l'EFP et l'enseignement

supérieur, de même que la formation, peuvent améliorer la motivation des jeunes et leur optimisme et les aider à prendre confiance en eux;

Or. en

Amendement 183
Malika Benarab-Attou

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

24 bis. demande aux Etats membres de garantir que tous les jeunes, quel que soit leur statut (étudiant, apprenti, stagiaire, demandeur d'emploi...), bénéficient du même socle d'avantages, en particulier en matière de couverture santé, de logement et d'accès à la culture;

Or. fr

Amendement 184
Marie-Thérèse Sanchez-Schmid

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

24 bis. demande aux Etats membres de garantir que tous les jeunes, quel que soit leur statut, bénéficient du même socle d'avantages, en particulier en matière de couverture santé, de logement et d'accès à la culture;

Or. fr

Amendement 185

Maria Badia i Cutchet, Eider Gardiazábal Rubial

Proposition de résolution

Paragraphe 24 bis (nouveau) (après le sous-titre "Transition de l'enseignement et de la formation à l'emploi")

Proposition de résolution

Amendement

24 bis. demande à la Commission et aux États membres d'encourager le volontariat par des actions telles que la création d'un statut juridique solide pour le volontariat et sa reconnaissance comme temps de travail afin que cette formule constitue un choix possible pour les jeunes, en particulier en période de chômage;

Or. es

Amendement 186

Hannu Takkula

Proposition de résolution

Paragraphe 25

Proposition de résolution

Amendement

25. souligne *fortement* que l'entrée *harmonieuse* des jeunes sur le marché du travail dépend *principalement de la modernisation* des institutions de l'EFP et de l'université *pour veiller à ce que leurs programmes d'études correspondent aux* besoins du marché du travail;

25. souligne que l'entrée des jeunes sur le marché du travail dépend *en partie des programmes d'enseignement* des institutions de l'EFP et de l'université, *qui tiennent compte des* besoins du marché du travail, *mais aussi de la qualité de l'enseignement;*

Or. fi

Amendement 187
Malika Benarab-Attou

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution

25. souligne fortement que l'entrée harmonieuse des jeunes sur le marché du travail dépend *principalement de la modernisation des* institutions de l'EFPI et de l'université pour veiller à ce que leurs programmes d'études *correspondent aux besoins du marché du travail*;

Amendement

25. souligne fortement que l'entrée harmonieuse des jeunes sur le marché du travail dépend *d'une meilleur adaptation des systèmes d'éducation au développement social et économique des États membres; souhaite dès lors que les* institutions de l'EFPI et de l'université *s'investissent davantage* pour veiller à ce que leurs programmes d'études *offrent un cadre d'apprentissage favorable à l'autonomie, à la créativité et à la valorisation de la connaissance*;

Or. en

Amendement 188
Rui Tavares

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution

25. souligne fortement que l'entrée *harmonieuse* des jeunes sur le marché du travail dépend principalement de la *modernisation* des institutions de l'EFPI et de l'université pour veiller à ce que leurs programmes d'études correspondent aux besoins du marché du travail;

Amendement

25. souligne fortement que l'entrée des jeunes sur le marché du travail dépend principalement de la *pluralité des programmes et de l'autonomie* des institutions de l'EFPI et de l'université pour veiller à ce que leurs programmes d'études correspondent aux besoins du marché du travail;

Or. pt

Amendement 189
Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution

25. souligne fortement que l'entrée harmonieuse des jeunes sur le marché du travail dépend *principalement* de la *modernisation* des institutions de l'EFP et de l'université *pour* veiller à ce que leurs programmes d'études correspondent aux besoins du marché du travail;

Amendement

25. souligne fortement que l'entrée harmonieuse des jeunes sur le marché du travail dépend *en partie* de la *capacité* des institutions de l'EFP et de l'université *à* veiller *notamment* à ce que leurs programmes d'études correspondent aux besoins du marché du travail;

Or. fr

Amendement 190
Georgios Papanikolaou

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution

25. souligne fortement que l'entrée harmonieuse des jeunes sur le marché du travail dépend principalement de la modernisation des institutions de l'EFP et de l'université pour veiller à ce que leurs programmes d'études correspondent aux besoins du marché du travail;

Amendement

25. souligne fortement que l'entrée harmonieuse des jeunes sur le marché du travail dépend principalement de la modernisation des institutions de l'EFP et de l'université pour veiller à ce que leurs programmes d'études correspondent aux besoins du marché du travail *et fait part de son inquiétude quant au fait que le net décalage entre éducation et marché de l'emploi, ajouté à la crise économique, soit largement responsable du taux de chômage de 20 % enregistré en Europe chez les jeunes de moins de 25 ans;*

Or. el

Amendement 191
Ramona Nicole Mănescu, Damien Abad, Eider Gardiazábal Rubial, Pablo Zalba

Bidegain, Franziska Katharina Brantner

**Proposition de résolution
Paragraphe 25**

Proposition de résolution

25. souligne fortement que l'entrée harmonieuse des jeunes sur le marché du travail dépend principalement de la modernisation des institutions de l'EFPP et de l'université pour veiller à ce que leurs programmes d'études correspondent aux besoins du marché du travail;

Amendement

25. souligne fortement que l'entrée harmonieuse des jeunes sur le marché du travail dépend principalement de la modernisation des institutions de l'EFPP et de l'université pour veiller à ce que leurs programmes d'études correspondent aux besoins du marché du travail ***ainsi que d'une forte coopération entre celles-ci et le milieu des affaires;***

Or. en

**Amendement 192
Oriol Junqueras Vies**

**Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

25 bis. souligne que les universités doivent lancer des programmes de promotion de l'esprit d'entreprise chez les étudiants au moyen de formations et par la création d'espaces de rencontre avec les acteurs financiers souhaitant soutenir des projets novateurs;

Or. es

**Amendement 193
Ramon Tremosa i Balcells**

**Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

25 bis. souligne qu'il importe d'alléger les calendriers universitaires pour les étudiants qui sont déjà sur le marché du travail et souhaitent poursuivre leurs études simultanément;

Or. en

**Amendement 194
Ramon Tremosa i Balcells**

**Proposition de résolution
Paragraphe 25 ter (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

25 ter. demande à la Commission de mettre en place un programme en ligne pour contribuer à la diffusion des bonnes pratiques aux niveaux régional et local au sujet des politiques visant à aider les jeunes à trouver un emploi;

Or. en

**Amendement 195
Emma McClarkin**

**Proposition de résolution
Paragraphe 26**

Proposition de résolution

Amendement

26. soutient fermement l'objectif européen qui vise à ce que 40 % des jeunes achèvent l'enseignement tertiaire (par exemple supérieur et professionnel);

supprimé

Or. en

Amendement 196
Malika Benarab-Attou

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution

26. soutient fermement l'objectif européen qui vise à ce que 40 % des jeunes *achèvent* l'enseignement *tertiaire (par exemple supérieur et professionnel)*;

Amendement

26. soutient fermement l'objectif européen qui vise à ce que 40% des jeunes *soient titulaires d'un diplôme de l'enseignement ou d'une qualification équivalente; estime que la formation professionnelle devrait faire l'objet d'un suivi particulier dans le cadre de l'initiative « Jeunesse en mouvement » avec des objectifs ambitieux et quantifiés, notamment en lien avec les objectifs de la Stratégie UE 2020;*

Or. fr

Amendement 197
Marie-Thérèse Sanchez-Schmid

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution

26. soutient fermement l'objectif européen qui vise à ce que 40 % des jeunes *achèvent* l'enseignement *tertiaire (par exemple supérieur et professionnel)*;

Amendement

26. soutient fermement l'objectif européen qui vise à ce que 40 % des jeunes *soient titulaires d'un diplôme de l'enseignement ou d'une qualification équivalente;*

Or. fr

Amendement 198
Hella Ranner

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution

26. soutient fermement l'objectif européen

Amendement

26. soutient fermement l'objectif européen

qui vise à ce que 40 % des jeunes achèvent l'enseignement tertiaire (par exemple supérieur et professionnel);

qui vise à ce que 40 % des jeunes achèvent l'enseignement tertiaire (par exemple supérieur et professionnel) *ou équivalent*;

Or. en

Amendement 199
Oriol Junqueras Vies

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

26 bis. demande aux centres d'enseignement et de formation professionnelle et aux universités de renforcer les programmes de parrainage de jeunes en formation par de jeunes chefs d'entreprise ayant réussi;

Or. es

Amendement 200
Oriol Junqueras Vies

Proposition de résolution
Paragraphe 26 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

26 ter. demande aux États membres d'engager des programmes qui encouragent à reprendre des études, notamment sous la forme d'une formation professionnelle, pour les jeunes exclus du marché de l'emploi;

Or. es

Amendement 201
Jutta Steinruck, Petra Kammerevert

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution

27. souligne la nécessité de disposer d'instruments d'orientation pour les jeunes afin de les aider dans leurs choix éducatifs et professionnels, de l'école primaire aux niveaux supérieurs de l'enseignement et de la formation, dans le but de mieux les préparer à une transition en douceur vers la vie active;

Amendement

27. souligne la nécessité de disposer d'instruments d'orientation pour les jeunes afin de les aider dans leurs choix éducatifs et professionnels, de l'école primaire aux niveaux supérieurs de l'enseignement et de la formation, dans le but de mieux les préparer à une transition en douceur vers la vie active; ***est d'avis que l'environnement familial et social des jeunes et les établissements scolaires doivent être soutenus en matière d'orientation professionnelle et de préparation à l'intégration professionnelle; souligne qu'en assurant un enseignement se rapportant à la profession, en transmettant des informations relatives à la profession, en reconnaissant et encourageant les talents et les aptitudes et en formant aux entretiens d'embauche, un rôle particulier revient aux écoles en matière de qualification donnant accès au marché du travail; en outre, dans de nombreux cas, un soutien individuel et ciblé est également nécessaire sous forme d'un accompagnement relatif au choix d'une profession et à l'entrée sur le marché du travail;***

Or. de

Amendement 202
Nadja Hirsch

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution

27. souligne la nécessité de disposer d'instruments d'orientation pour les jeunes afin de les aider dans leurs choix éducatifs et professionnels, de l'école primaire aux niveaux supérieurs de l'enseignement et de la formation, dans le but de mieux les préparer à une transition en douceur vers la vie active;

Amendement

27. souligne la nécessité de disposer d'instruments d'orientation pour les jeunes afin de les aider dans leurs choix éducatifs et professionnels, de l'école primaire aux niveaux supérieurs de l'enseignement et de la formation, dans le but de mieux les préparer à une transition en douceur vers la vie active; ***souligne à cet égard l'importance de mesures de soutien telles que le tutorat ou le coaching pour familiariser les jeunes avec les procédures de candidature et les préparer à celles-ci;***

Or. de

Amendement 203
Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement 204
Jutta Steinruck, Petra Kammerevert

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Amendement

27 bis. souligne la nécessité de lutter à tous les niveaux contre des orientations vers des métiers prenant en compte uniquement les critères de genre et d'offrir à tous les jeunes, garçons et filles, une vue complète des possibilités d'orientation;

Or. fr

27 bis. souligne que les partenaires sociaux et les organisations de jeunes peuvent faire des parents et des établissements scolaires, longtemps avant le passage à la formation professionnelle, des conseillers en orientation professionnelle compétents grâce à certaines mesures. S'agissant de jeunes ayant besoin d'une aide particulière, ces mesures doivent être adaptées aux parents et à l'environnement social des points de vue linguistique et quant au fond; souligne l'importance de la formation non formelle au sein des réseaux peer-to-peer, en particulier les associations de jeunes, l'acquisition de compétences sociales en vue de l'orientation professionnelle et pour l'accès à la vie professionnelle, grâce à l'organisation de loisirs collectifs, des rencontres internationales et l'engagement bénévole au service de la société;

Or. de

Amendement 205
Jutta Steinruck, Petra Kammerevert

Proposition de résolution
Paragraphe 27 ter (nouveau)

27 ter. estime que dans le domaine du choix de la profession, les comportements sexistes doivent être abolis, que des mesures doivent être prises pour donner une idée exhaustive des possibilités professionnelles et qu'il faut intéresser précocement les jeunes filles, en particulier, aux professions mathématiques et techniques et les encourager dans cette voie; eu égard aux

besoins de main-d'œuvre de demain, il faut promouvoir de manière ciblée le potentiel des jeunes filles et des femmes; il faut en particulier venir à bout du manque de confiance des jeunes filles et des femmes en ce qui concerne les professions scientifiques et techniques, et ce par le biais de programmes de promotion;

Or. de

Amendement 206
Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution

28. invite les institutions de l'enseignement supérieur à introduire des périodes de stage de haute qualité dans **tous** les programmes d'études pour permettre aux jeunes **d'anticiper les attentes réelles et pratiques du milieu professionnel;**

Amendement

28. invite les institutions de l'enseignement supérieur à introduire des périodes de stage de haute qualité dans les programmes d'études **appropriés** pour permettre aux jeunes **de se préparer à l'entrée dans la vie active, mais qu'ils ne doivent pas se substituer à des emplois à part entière et qu'ils soient accompagnés d'un revenu et d'une protection sociale suffisants;**

Or. fr

Amendement 207
Rui Tavares

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution

28. invite les institutions de l'enseignement supérieur à introduire des périodes de stage de haute qualité dans **tous** les programmes d'études pour permettre aux jeunes

Amendement

28. invite les institutions de l'enseignement supérieur à introduire des périodes de stage de haute qualité **justement rémunérés** dans les programmes d'études pour permettre

d'anticiper les attentes réelles et pratiques du milieu professionnel;

aux jeunes d'anticiper les attentes réelles et pratiques du milieu professionnel;

Or. pt

Amendement 208
Emma McClarkin

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution

28. invite les institutions de l'enseignement supérieur à introduire des périodes de stage de haute qualité dans **tous** les programmes d'études pour permettre aux jeunes d'anticiper les attentes réelles et pratiques du milieu professionnel;

Amendement

28. invite les institutions de l'enseignement supérieur à introduire des périodes de stage de haute qualité dans les programmes d'études pour permettre aux jeunes d'anticiper les attentes réelles et pratiques du milieu professionnel;

Or. en

Amendement 209
Ramona Nicole Mănescu, Damien Abad, Eider Gardiazábal Rubial, Pablo Zalba Bidegain, Franziska Katharina Brantner

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution

28. invite les institutions de l'enseignement supérieur à introduire des périodes de stage de haute qualité dans tous les programmes d'études pour permettre aux jeunes d'anticiper les attentes réelles et pratiques du milieu professionnel;

Amendement

28. invite les institutions de l'enseignement supérieur à introduire des périodes de stage de haute qualité dans tous les programmes d'études pour permettre aux jeunes d'anticiper les attentes réelles et pratiques du milieu professionnel ***et d'acquérir les compétences nécessaires pour accéder au marché du travail;***

Or. en

Amendement 210

Róza Gräfin von Thun und Hohenstein, Piotr Borys

Proposition de résolution

Paragraphe 28

Proposition de résolution

28. invite les institutions de l'enseignement supérieur à introduire des périodes de stage de haute qualité dans tous les programmes d'études pour permettre aux jeunes d'anticiper les attentes réelles et pratiques du milieu professionnel;

Amendement

28. invite les institutions de l'enseignement supérieur à introduire des périodes de stage de haute qualité dans tous les programmes d'études pour permettre aux jeunes d'anticiper les attentes réelles et pratiques du milieu professionnel ***et souligne que ces stages doivent être reconnus sur le marché de l'emploi;***

Or. pl

Amendement 211

Ramon Tremosa i Balcells

Proposition de résolution

Paragraphe 28

Proposition de résolution

28. invite les institutions de l'enseignement supérieur à introduire des périodes de stage de haute qualité dans tous les programmes d'études pour permettre aux jeunes d'anticiper les attentes réelles et pratiques du milieu professionnel;

Amendement

28. invite les institutions de l'enseignement supérieur à introduire des périodes de stage de haute qualité dans tous les programmes d'études pour permettre aux jeunes d'anticiper les attentes réelles et pratiques du milieu professionnel; ***ces périodes de stage devraient toujours être rémunérées afin d'éviter la création d'une main-d'œuvre jeune de deuxième catégorie;***

Or. en

Amendement 212

Oriol Junqueras Vies

Proposition de résolution

Paragraphe 28

Proposition de résolution

28. invite les institutions de l'enseignement supérieur à introduire des périodes de stage de haute qualité dans tous les programmes d'études pour permettre aux jeunes d'anticiper les attentes réelles et pratiques du milieu professionnel;

Amendement

28. invite les institutions de l'enseignement supérieur à introduire des périodes de stage de haute qualité dans tous les programmes d'études pour permettre aux jeunes d'anticiper les attentes réelles et pratiques du milieu professionnel; **demande également aux États membres d'engager des politiques qui favorisent l'emploi des jeunes;**

Or. es

Amendement 213
Cătălin Sorin Ivan

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution

28. invite les institutions de l'enseignement supérieur à introduire des périodes de stage de haute qualité dans tous les programmes d'études pour permettre aux jeunes d'anticiper les attentes réelles et pratiques du milieu professionnel;

Amendement

28. invite les institutions de l'enseignement supérieur à introduire des périodes de stage de haute qualité dans tous les programmes d'études pour permettre aux jeunes d'anticiper les attentes réelles et pratiques du milieu professionnel, **en particulier pour leur permettre d'accéder à des emplois exigeant un niveau élevé de qualifications;**

Or. en

Amendement 214
Katarína Neved'alová

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

28 bis. appuie fortement l'objectif de l'UE

– 40 % de jeunes terminant les études tertiaires (c'est-à-dire supérieures ou professionnelles) –, et invite la Commission à transformer le Cedefop en une agence de l'UE pour l'éducation, qui apporte aide et conseils aux États membres et aux acteurs de l'éducation afin d'améliorer la qualité de tous les types d'éducation en Europe;

Or. en

Amendement 215
Ramon Tremosa i Balcells

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

28 bis. préconise la création d'un programme comparable à Erasmus et centré sur les jeunes accédant au marché du travail afin d'accroître la mobilité au début de la vie active;

Or. en

Amendement 216
Ramona Nicole Mănescu, Damien Abad, Eider Gardiazábal Rubial, Pablo Zalba Bidegain, Franziska Katharina Brantner

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

28 bis. demande à la Commission de promouvoir, au niveau européen, des initiatives tendant à reconnaître les périodes de stage comme périodes d'activité professionnelle dans les branches de la sécurité sociale, à l'instar de ce qui se fait déjà dans certains États

membres;

Or. en

Amendement 217

Iosif Matula

Proposition de résolution

Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

28 bis. estime qu'il est essentiel de soutenir les initiatives privées des jeunes, en vue de favoriser la création d'emplois et l'intégration sociale;

Or. ro

Amendement 218

Marco Scurria, Katarína Neved'álová

Proposition de résolution

Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

29 bis. appuie fortement l'objectif de l'UE – 40 % de jeunes terminant les études tertiaires (c'est-à-dire supérieures ou professionnelles) –, et invite la Commission à transformer le Cedefop en une agence de l'UE pour l'éducation, qui apporte aide et conseils aux États membres et aux acteurs de l'éducation afin d'améliorer la qualité de tous les types d'éducation en Europe;

Or. en

Amendement 219
Chrysoula Paliadeli

Proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

29 bis. souligne qu'il faut utiliser l'histoire et la civilisation européennes comme principaux outils d'approfondissement de l'intégration européenne;

Or. el

Amendement 220
Chrysoula Paliadeli

Proposition de résolution
Paragraphe 29 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

29 ter. souligne qu'une Europe unie se doit de soutenir la volonté de collaboration des universités européennes dans le domaine des sciences humaines;

Or. el

Amendement 221
Chrysoula Paliadeli

Proposition de résolution
Paragraphe 29 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

29 quater. estime qu'en soulignant la contribution de l'Europe au patrimoine mondial par l'intermédiaire de programmes d'études universitaires, on contribuera à attirer des jeunes d'autres continents, ce qui permettra de développer

le tourisme et les contacts interculturels;

Or. el

Amendement 222
Chrysoula Paliadeli

Proposition de résolution
Paragraphe 29 quinquets (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

29 quinquets. souligne que le patrimoine culturel européen peut servir à créer de nouvelles qualifications professionnelles innovantes;

Or. el

Amendement 223
Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

29 bis. prend note de la proposition de la Commission européenne d'encourager les Etats membres à créer une "garantie pour la jeunesse" dont l'objectif est de permettre à tout jeune, dans les quatre mois suivants sa sortie de l'école, de se voir proposer, sur la base d'une analyse de parcours individualisée, un cursus académique, une formation professionnelle ou un emploi justement rémunéré; souhaite que celle-ci ne puisse être mise en œuvre que dans le cadre d'un choix volontaire et bien informé;

Or. fr

Amendement 224
Emma McClarkin

Proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

29 bis. invite les États membres et la Commission à encourager le développement de l'esprit d'entreprise et la formation dans les établissements d'enseignement supérieur, étant donné que l'augmentation du nombre d'entrepreneurs en Europe sera indispensable à la relance et à la croissance économique;

Or. en

Amendement 225
Milan Zver

Proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

29 bis. estime que des systèmes d'éducation et de formation de haute qualité peuvent contribuer à améliorer les chances des jeunes de trouver un emploi épanouissant, ce qui accroîtrait la confiance des jeunes dans l'avenir, développerait leur créativité et contribuerait à la prospérité de la société;

Or. en